



HAL
open science

Les figures du discours

Christian Moley

► **To cite this version:**

Christian Moley. Les figures du discours : l'habitation sociale et ses concepts architecturaux [notes intermédiaires]. [Rapport de recherche] 0432/87, Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Normandie; Bureau de la recherche architecturale (BRA). 1987. hal-03091446

HAL Id: hal-03091446

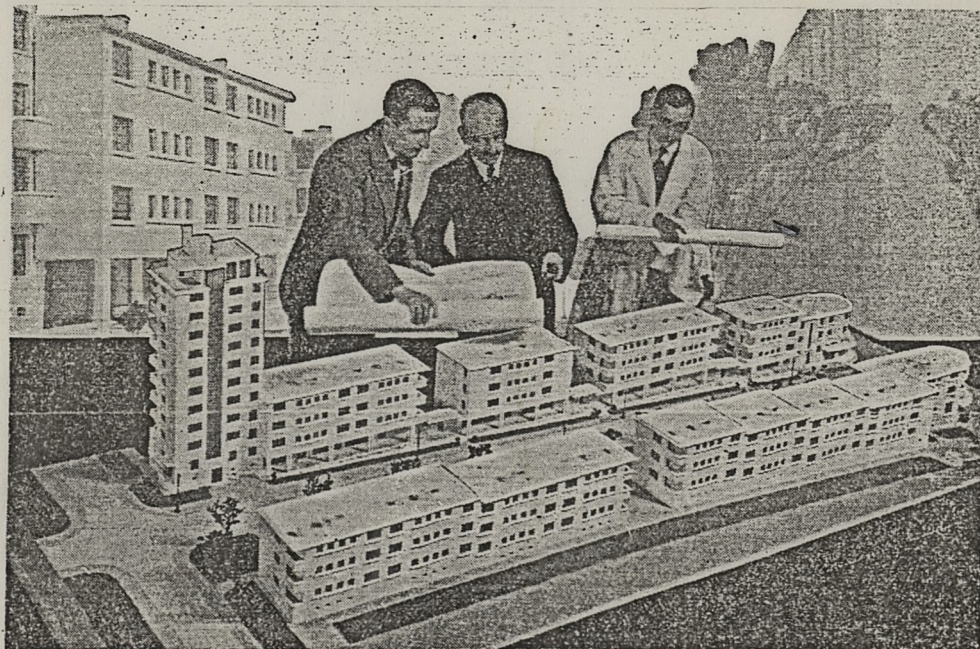
<https://hal.science/hal-03091446>

Submitted on 31 Dec 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

PROGRAMME PLURIANNUEL DE RECHERCHE :
L'HABITATION SOCIALE ET SES CONCEPTS ARCHITECTURAUX
POUR LE BUREAU DE LA RECHERCHE ARCHITECTURALE



LES FIGURES DU DISCOURS

Christian MOLEY

Contrat MELATI-BRA

N° 85.01238.00, 223.75.01

Approuvé le 5 Septembre 1985

NOTES INTERMEDIAIRES (Avril 1987) EN VUE DU RAPPORT FINAL
LES FIGURES ARCHITECTURALES DE L'HABITATION SOCIALE

ECOLE D'ARCHITECTURE DE NORMANDIE
27 Rue Lucien Fromage - 76160 DARNETAL

I	PEUT-ON PARLER D'UNE ARCHITECTURE DE L'HABITATION ?	
	mettre l'architecture en demeure	P. 4
	conceptualisation et conception, théorie et pratique	P. 11
	hypothèses sur la formation des concepts	P. 14
	notes du chapitre I	P. 22
II	LES FIGURES DU DISCOURS	
	accélération des contradictions latentes et tendances à la dualité	P. 25
	une bipolarisation persistante et renouvelée des impératifs architecturaux	P. 32
	mais une fausse bipolarisation	P. 37
	des préceptes aux exigences: une reformulation par rapport à des acteurs	P. 48
	notes du chapitre II	P. 54
III	PERSPECTIVES POUR L'ANALYSE ARCHITECTURALE	
	l'écho de la rhétorique binaire et ternaire	P. 60
	notes du chapitre III	P. 66

Contrat MELATT-BRA

N° 86.01238.00.223.75.01

Approuvé le 5 Septembre 1986

S O M M A I R E

I	PEUT-ON PARLER D'UNE ARCHITECTURE DE L'HABITATION ?	
	mettre l'architecture en demeure	P. 4
	conceptualisation et conception, théorie et pratique	P. 11
	hypothèses sur la formation des concepts	P. 14
	notes du chapitre I	P. 22
II	LES FIGURES DU DISCOURS DE L'HABITATION ?	
	accélération des contradictions latentes et tendances à la dualité	P. 25
	une bipolarisation persistante et renouvelée des impératifs architecturaux	P. 32
	mais une fausse bipolarisation	P. 37
	des préceptes aux exigences:	
	une reformulation par rapport à des acteurs	P. 48
	notes du chapitre II	P. 54
III	PERSPECTIVES POUR L'ANALYSE ARCHITECTURALE	
	l'écho de la rhétorique binaire et ternaire	P. 60
	notes du chapitre III	P. 66

l'architecture, lorsqu'on la considère globalement comme champ théorique et pratique, ne saurait être fragmentée selon ses différents domaines d'application que sont les programmes de construction. Pourtant, il n'existe qu'un certain nombre d'ouvrages généraux et synthétiques d'architecture, surtout depuis le XIX^e siècle,

I

concernant à priori des catégories de la commande, telles que bâtiments administratifs, publics, militaires, industriels, religieux, agricoles, etc., ou, en fonction des auteurs et de l'époque, des programmes, mais, dans tous les cas, un domaine de l'architecture.

PEUT-ON PARLER

D'UNE ARCHITECTURE DE L'HABITATION ?

Il est généralement net dans le cas de nombreux recueils d'exemples qui fleurissent alors, en distinguant différents genres d'habitation selon leur localisation, leur groupement, leur échelle et leur destination sociale (1). Mais les ouvrages théoriques, le plus souvent intitulés "traité", tendent aussi vers une spécialisation par programme, avec une approche de plus en plus explicite et large de l'habitation, envisagée aussi par rapport aux questions du logement populaire. Ainsi, que ce soit chez VIOLETT-LE-DUC ou chez GUTTON par exemple, des tomes entiers des cours sont consacrés à l'habitation (2). Si nombre d'entre eux s'attachent à sa classification sur les mêmes critères et genres de programmes que les recueils, quelques-uns y ajoutent un propos plus général sur la "maison des hommes" (3) et réfèrent leur notion de "maison" à "l'architecture domestique" (4). Cette entité délimitée par ces deux termes signifie et suppose la reconnaissance d'un champ à part entière au sein du champ de l'architecture.

Mais peut-on dire l'existence propre d'un tel domaine? Est-il légitime de faire cette distinction, autrement dit, existe-t-il une théorie et pratique architecturale spécifique à l'habitation, avec ses propres modes de pensée et concepts?

mettre l'architecture en demeure

L'architecture, lorsqu'on la considère globalement comme champ théorique et pratique, ne saurait être fragmentée selon ses différents terrains d'application que sont les programmes de construction. Pourtant, il n'empêche qu'un certain nombre d'ouvrages généraux et cours d'architecture sont, surtout depuis le XIX^e siècle, structurés à partir des catégories de la commande, telles que bâtiments administratifs, publics, militaires, industriels, religieux, funéraires, etc... La terminologie varie en fonction des auteurs et de l'évolution des programmes, mais, dans tous les cas, un domaine se taille une part importante : celui de l'habitation.

C'est particulièrement net dans le cas de nombreux recueils d'exemples qui fleurissent alors, en distinguant différents genres d'habitat selon leur localisation, leur groupement, leur échelle et leur destination sociale (1). Mais les ouvrages théoriques, le plus souvent dénommés "traités", tendent aussi vers une spécialisation par programme, avec une approche de plus en plus explicite et large de l'habitation, envisagée aussi par rapport aux questions du logement économique populaire. Ainsi, que ce soit chez VIOLLET-LE-DUC et GUADET, ou chez des sommités d'alors moins en renom, et plus tard chez GUTTON par exemple, des tomes entiers des cours professés sont consacrés à l'habitation (2). Si nombre d'entre eux s'en tiennent à sa classification sur les mêmes critères et genres de commentaires que les recueils, quelques-uns y ajoutent un propos général sur la "maison des hommes" (3) et réfèrent leur notion au domaine de "l'architecture domestique" (4). Cette entité désignée par ces deux termes signifie et suppose la reconnaissance d'un domaine à part entière au sein du champ de l'architecture.

Mais quelle peut être l'existence propre d'un tel domaine? Est-il légitime d'opérer cette distinction, autrement dit, existe-t-il une théorie et pratique architecturale spécifique à l'habitation, avec ses savoirs, ses modes de pensée et concepts?

Si l'on se place d'abord au plan des idées reçues et des opinions les plus répandues dans le public, il n'y aurait pas a priori d'architecture de l'habitation, au sens d'une compétence professionnelle particulièrement manifestée en ce domaine. Pourtant, pour un grand nombre de gens, et pas seulement des enfants, la vocation première de l'architecte est de "dessiner et/ou de faire des maisons". Cela n'empêche pas que son image souvent mauvaise provient surtout de son incapacité supposée à concevoir correctement une habitation. Bien sûr, celle-ci touche au plus près le quotidien et permet alors au non-spécialiste de concrétiser un rôle d'architecte qu'il connaît mal et de trouver, face aux diverses carences qualitatives de son cadre de vie, un bouc-émissaire parmi l'indistinction des différents acteurs le produisant.

Dans le logement en immeuble collectif, longtemps assimilé au HLM (et non pas "à la", bien qu'il s'agisse d'une habitation) de l'époque des Z.U.P., l'incompétence, l'indigence et l'incurie ont été encore plus reprochées à l'architecte. Non seulement on le confond souvent avec le "promoteur" ou le spéculateur responsable des rénovations au bull-dozer, mais en outre, on le dit incapable de concevoir un logement répondant au plus élémentaire sens pratique. Si l'on excepte sa fameuse propension colportée à "oublier les escaliers", il est exact que de nombreux aspects, plus ou moins de détail, sont négligés par la conception: possibilité d'ameublement très limitée par le débatement des portes et fenêtres, le peu de linéaire de paroi laissé, l'installation électrique fixe; portes se cognant entre elles, fenêtre butant sur un robinet d'évier en col de cygne, etc...(5). Dès lors l'architecte ne serait bon qu'à concevoir de somptueuses villas pour des clients peu soucieux du coût des travaux, qu'il estimerait d'ailleurs mal, et lui donnant carte blanche, en mécènes éclairés. Si la situation a évolué aujourd'hui, force est de constater que toute cette imagerie péjorative n'est pas dénuée de tout fondement.

Le double sens du titre se comprend mieux alors: des intentions architecturales sont-elles mises dans la conception du logement et, vue les doutes, faut-il mettre l'architecture en demeure d'en avoir?

Du côté des architectes, comment se représente-t-on ce travail de réflexion et de projet autour de l'habitation? Pendant longtemps, avançons jusqu'aux années 1970, il n'y a pas eu, chez les architectes de grande majorité de prétention à faire de l'architecture dans le logement de masse. Des citations rappelleront qu'il a pu d'abord être perçu en antinomie avec l'Art et donc méprisé, puis admis au rang de l'"alimentaire", enfin excusé pour sa médiocrité architecturale qu'aurait fatalement engendrée un excès de contraintes réglementaires tatillonneuses ou de rationalisation industrielle.

La maison individuelle elle-même, le mécénat se raréfiant, et les constructions clé-en-main ayant pris le marché tourné vers les classes moyennes, n'aurait plus le même attrait. Pas concurrentielle avec la maison sur catalogue, elle n'est pas non plus rentable en honoraires, comme RIVOALEN le souligne déjà au début du siècle à propos des ménages à petit budget (6), surtout lorsqu'on cherche à satisfaire les exigences, toujours dites impossibles et fluctuantes, d'un client indécis.

Quoiqu'il en soit, maison ou immeuble, leur présentation dans les revues d'architecture apparaît le plus souvent, même quand c'est l'architecte lui-même qui l'écrit, très descriptive et dénuée d'ambition architecturale. Le texte, généralement simple, ne fait que mettre en avant des qualités d'usage tenant d'un évident bon sens (par exemple, proximité de la cuisine et de la salle à manger pour faciliter le service, ou de toutes autres pièces à fonctions complémentaires, la logique commandant d'écourter les trajets entre elles) ou les qualités techniques des "prestations". Finalement, il pourrait s'agir du discours de commercialisation d'une opération, tel qu'on en trouve dans les brochures diffusées aux visites d'appartements-témoins.

Cette absence de discours proprement architectural est-elle à mettre au compte d'une soumission au contexte de la commande immobilière sensée traduire la demande sociale, ou est-elle révélatrice d'un manque de concepts, d'intention pour qualifier l'habitation, sur la base de savoirs et de savoirs-faire relevant stric-

tement de la mission et de la compétence de l'architecte?

Ces constats pessimistes inciteraient à penser qu'il n'existe pas une architecture de l'habitation, en tant que domaine de réflexion théorique et d'expérimentation de démarches de projet et de mises en forme destinées à le valider. Du moins lorsqu'on s'arrête aux projets les plus ordinaires de la production courante. Cependant, l'interrogation des milieux de la recherche et de l'enseignement en architecture, ainsi que des concepteurs les plus exigeants sur les fondements théoriques de leur pratique, ne conduit pas, à quelques exceptions près, à cerner le champ conceptuel de l'architecture domestique. D'abord, on constate que de tels architectes, lorsqu'ils développent une réflexion conduisant à une pratique du projet d'habitation, le font en référence à des connaissances, savoirs et données qui ne sont pas issus que de leur giron. Certains s'appuient sur des approches relevant de la technologie et de l'économie de production, ainsi que de son appareil institutionnel, d'autres sur des approches en provenance des sciences sociales (7), ou les deux.

Ensuite, on remarque que certaines analyses des systèmes productifs de l'habitation, bien que ne négligeant pas sa forme, se sont attachées à leurs logiques déterminantes exogènes et à leurs tendances lourdes, au détriment des spécificités architecturales. Je veux parler ici de démarches d'analyse typologique.

Signalons en préalable que la notion de type, transfuge des modes de classification opérés par les sciences naturelles au XVIII^e siècle (8), a pris son sens en architecture essentiellement dans son application à l'habitat, dans la mesure où la répétitivité et le grand nombre d'exemplaires impliqués par les classements et comparaisons typologiques, marquent surtout ce domaine. La plupart des architectes français ayant promu cette démarche dans les années 1970, étaient alors d'accord pour dire, avec C.DEVILLERS, que "le type apparaît dans l'histoire comme une production sociale plus que comme le résultat spécifique du travail architectural" (9).

Mais reconnaître le poids des facteurs extrinsèques dans la typification architecturale de l'habitation, a pu donner lieu aussi à des glissements insidieux. Initialement méthode d'analyse, la typologie devient opératoire quand elle nourrit des intentions et des choix dans le projet. Ramenés à un effet général, ses résultats font dire à ceux qui la sollicitent, qu'ils savent faire le logement. Cette certitude est d'abord apparue comme un savoir revendiqué: la conception architecturale de l'habitation, plus particulièrement du logement proprement dit, doit en suivre les types, puisqu'ils correspondent à des données et attentes socio-culturelles largement répandues dans la société. Mais les "codes" "conventions", "modèles", ou "normes" qui sont alors associés à ces dernières, peuvent aussi comme certains le font, être rapportés au système productif de l'habitat et à ses opérateurs. Ils qualifient dans ce cas les habitudes des maîtres d'ouvrage, l'arbitraire administratif, les soi-disants consensus entre partenaires, les contraintes réglementaires ou la logique technico-économique de la construction. Subi comme un obstacle à l'architecture lorsqu'il est rapproché de la production, adopté lorsqu'il est consacré fait de culture, le type semble ainsi fonctionner parfois comme une forme savante des déterminismes qu'on dit peser sur la conception de l'habitat.

Le mise entre parenthèses d'une réflexion architecturale sur l'espace du logement et ses principes distributifs depuis une dizaine d'années, a pu trouver une justification dans l'emprise accordée aux types. Mais ce n'est pas la seule raison. Plus généralement, les architectes laisseraient le logement de côté, au bénéfice des questions de morphologie urbaine et d'expression formelle de l'habitat, parce qu'ils ne seraient pas arrivés à sortir d'une impasse conceptuelle. Pour ceux d'entre eux qui vers 1970 s'étaient ouverts aux différentes influences intellectuelles pouvant concerner l'habitation, des exigences contradictoires se sont faites jour; on demandait au logement, d'un côté de mieux répondre à des particularités que ne recouvraient pas les "besoins" normalisés, mais de l'autre de rester dans une généralité sociale large.

De même, on insistait sur la stabilité de l'habiter, tout en faisant valoir l'évolution des modes de vie.

Autrement dit, la conception architecturale était tenue d'aboutir à un espace d'habitation qui soit à la fois adapté et adaptable. La réduction de ce dernier caractère à un problème technique de cloisons amovibles, a fait pour l'instant arrêter les recherches de flexibilité (10).

Si l'on quitte le domaine de la réflexion architecturale la plus en pointe, pour une représentation plus générale et plus resituée historiquement du travail d'architecte concevant l'habitation, on peut remarquer une certaine analogie, dans la propension à se soucier davantage des façades, tandis que l'intérieur n'aurait pas d'autre ambition que d'être normal. Caractéristiques de la "période des grands-ensembles" qui ne semblaient laisser que cette marge à l'architecte, le phénomène a connu un renouveau après 1970.

L'habitat social, l'ex-"HLM" aux résonances péjoratives, s'est mis alors en devoir de recevoir ses lettres de noblesse architecturale. Il est devenu l'objet de conceptions attentionnées, de concours encourageant son renouvellement. Auparavant, il apparaissait à l'inverse comme le laissé pour compte d'un art méprisant sa trivialité ou se disant obligé de se soumettre à des contraintes béotiennes et réductrices. Ainsi, à la phase indigente et démissionnaire d'une "architecture" de l'habitat, qui avait trouvé l'alibi de son absence quasi-générale et de ses solutions-types dans les règlements et l'industrialisation, a succédé un généreux foisonnement de tendances diverses dans sa conception et son expression. On peut alors se demander ce que signifie le regain d'effort et surtout la floraison bigarrée du projet d'habitation qu'on constate aujourd'hui. Commanditaires plus soucieux de qualité dans un marché où l'offre de logement doit mieux correspondre à une demande sociale en évolution, concepteurs ayant redécouvert des "savoirs perdus" et assimilé des rapports intellectuels (architecture urbaine, démarches "typomorphologiques", etc ...),

relâchement des cadres réglementaires normatifs permettant une production technique beaucoup plus "ouverte" qu'à l'ère industrielle d'après-guerre, nouveau système de financement ayant supprimé les catégories de l'aide à la pierre?

Tous ces paramètres jouent sans aucun doute. Mais le fait que les tendances de conceptions architecturales se multiplient, en allant, bien au delà d'un simple débat moderne (post-moderne) souvent avancé tant au niveau de l'image extérieure de l'habitat qu'à celui de son organisation interne, n'est pas nécessairement le signe d'avancée, enrichissement ou approfondissement de la pensée architecturale.

De même que le déterminisme des impératifs technico-économiques pouvait d'autant plus s'exercer à l'époque de la production de masse, qu'il y avait en face de lui dans la majorité de la profession un vide théorique particulièrement marqué pour l'habitation économique, de même on peut penser que l'actuelle variété des formes, prises par l'habitat, est révélatrice d'un manque de principes fondamentaux convoqués et à l'oeuvre dans le projet. Il ne semble pas, en effet, que la conception architecturale de l'habitation, sociale comme privée d'ailleurs, se fonde sur un corpus de règles et de modèles. Ils ne sont, ni bien sur unanimement reconnus et observés, ni même peut-être établis, au moins explicitement.

"Concept architectural" sera en effet entendu ici comme le produit d'une élaboration associant, dans l'analyse comme dans la formulation d'intentions de projet, un élément de discours à une potentialité d'espace et de forme. Le discours renvoie, sur un plan général, à l'éthique et à la mission que se donne l'architecte, et sur un plan plus précis, aux objectifs et arguments qu'il met dans chacun de ses projets en référence à celles-ci et aux données prises en compte. Dans ces conditions, un élément de discours pourra correspondre à une valeur, une qualité ou un caractère qu'on attend de l'architecture et donc qu'on ne peut dissocier d'elle. Prenons des exemples (sans préjuger des concepts architecturaux

Conceptualisation et conception, théorie et pratique

Le constat précédent, brossé à partir de la situation actuelle, apparaît peu encourageant pour un sujet axé sur les concepts architecturaux de l'habitation contemporaine. Cette impression première laissant plutôt dubitatif, pourrait être renforcée si l'on recherchait leur preuve d'existence dans les seuls écrits d'aujourd'hui. En dehors de quelques livres d'architectes se bornant en fait à proclamer la portée qu'ils accordent eux-mêmes à leurs propres démarches et oeuvres, il n'y a pas en effet d'ouvrages de théorie de l'architecture pour l'habitation, équivalents des manuels et traités d'antan (il faudra revenir d'ailleurs sur les raisons de cette absence).

Mais quand bien même existeraient actuellement de tels textes, on ne pourrait s'en tenir à leur étude pour révéler des concepts architecturaux. Sans même devoir recourir à l'épineuse différenciation entre concept et notion, on sait déjà que l'écrit en architecture, qui n'est pas une science, procède entre autres de doctrines et dogmes, et fait appel à différents modes de la pensée discursive (assertion, précepte, aphorisme ou postulat) dont la rigueur conceptuelle peut toujours être mise en doute. Cependant, ce qui nous retiendra davantage, c'est que l'écrit ne suffit pas à démontrer l'existence de concepts architecturaux, si on les comprend dans un statut à la fois intellectuel et opératif.

"Concept architectural" sera en effet entendu ici comme le produit d'une élaboration associant, dans l'analyse comme dans la formulation d'intentions de projet, un élément de discours à une potentialité d'espace et de forme. Le discours renvoie, sur un plan général, à l'éthique et à la mission que se donne l'architecte, et sur un plan plus précis, aux objectifs et arguments qu'il met dans chacun de ses projets en référence à celles-ci et aux données prises en compte. Dans ces conditions, un élément de discours pourra correspondre à une valeur, une qualité ou un caractère qu'on attend de l'architecture et donc qu'on ne peut dissocier d'elle. Prenons des exemples (sans préjuger des concepts architecturaux

du projet architectural existe toujours. Mais ce lien est complexe.

spécifiques qui restent encore à identifier). "Intimité" traduit à la fois une représentation de pratiques familiales et/ou conjugales, et des conditions d'espace qui les permettent (vue, éclairage, dimensions, couleurs, cloisonnement, position des pièces). D'autres "concepts" apparaissent plus nettement tournés vers la topologie de l'habitation, comme la "centralité", en particulier à partir d'un "foyer") ou la "structure", tous ces termes cristallisant en une évocation de l'espace qui appelle une mise en forme, des données sociales et/ou techniques.

Ainsi défini, le concept architectural ("idée", avec tous les sens qui lui sont donnés, conviendrait aussi et indiquerait la double face idéologique et idéographique) amène une autre prise de position.

La question traitée ici ne sera pas tant celle de l'existence des concepts architecturaux de l'habitation que celle de leur élaboration au travers du rapport de la théorie et de pratique. S'agissant d'une discipline dont le caractère scientifique n'est pas établi, malgré une quête sans cesse poursuivie, et dont la finalité réside en dernier ressort dans l'acte de construire, on peut en effet interroger la pertinence de la distinction en architecture entre théorie et pratique.

Le lien entre ces deux domaines se manifeste déjà à l'emploi global du terme de "projet". Il recouvre l'intention théorique (qu'il s'agisse de visées théoriciennes ou simplement de formulation d'un programme) et le travail concret de "projetation", néologisme justement créé pour permettre de distinguer dessein et dessin, ou encore conceptualisation et conception. Ces difficultés sémantiques traduisent bien le fait que réflexion architecturale et mise en forme sont dans une interpénétration, qui peut aller jusqu'à l'indissociabilité chez certains architectes la revendiquant. Par exemple les uns, tels AALTO, procèdent par "idée-forme" (voir ses bibliothèques), tandis que d'autres s'appuient sur un dogme de forte cohérence ("je conçois comme si j'exécutais", selon le célèbre aphorisme de PERRET).

Elevé au rang de doctrine ou non, perçu, explicité, maîtrisé ou non, un lien de l'idée à sa concrétisation, envisagé dans le cours du projet architectural existe toujours. Mais ce lien est complexe.

Entre autres, il dépend de la personnalité, de la génération et de la formation des architectes. Il dépend aussi des programmes qu'ils traitent et ici, c'est bien de la seule habitation dont il sera question. Il est enfin à considérer dans des temps différents de travail des architectes: celui de la réponse immédiate à une commande et celui de l'élaboration à long terme des références intellectuelles qui, peu ou prou, consciemment ou non, à la fois sont tirés de et étayant chacun des projets successifs de l'architecte. Ces différences de contexte et de rythme, ces va-et-vient, processus cumulatifs et réitératifs, appellent à préciser les hypothèses initiales de ce travail et sa méthode.

son histoire, connaître deux cas-limites opposés. Celui de l'utopie c'est-à-dire l'invention simultanée d'un cadre et d'un mode de vie, et celui de la simple soumission aux contraintes de production. Entre ces situations extrêmes, l'élaboration des concepts échappe en règle générale aux dichotomies théorie/pratique, idéal/réalisme et spéculation/application, car elle n'est pas coupée de la réalité. Par "réalité", il faut entendre le travail concret du projet architectural et le contexte idéologique et technique de production de l'habitat dans lequel il s'inscrit.

On sait qu'un projet conçu en réponse à une commande d'opération n'est pas pour autant automatiquement en adéquation totale avec son programme. Inversement, un projet utopique ou purement théorique peut en fait trouver son origine dans des données et problèmes existants. Autrement dit, un projet réel comporte toujours une part d'irréalisme involontaire ou d'idéal que l'architecte cherche à faire passer dans les faits, et une élaboration théorique n'est jamais complétement coupée de la réalité qui l'a suscitée d'une certaine façon. Cela signifie que le rapport de la théorie à la pratique n'est pas nécessairement à envisager en admettant l'évidence de cet ordre chronologique. Une habitude de pensée voudrait que l'élaboration des principes théoriques précède cette phase pratique que serait leur mise en application. Mais l'idée d'une succession en deux temps est à revoir, dans la mesure où la

hypothèses sur la formation des concepts

Les concepts architecturaux seraient donc à considérer, non pas en soi, mais à l'oeuvre dans le projet d'habitation et au travers d'une dynamique de formation. Six hypothèses fondent cette position.

- 1°) Les concepts se forment dans des interactions de théories et de pratiques, hypothèse déjà avancée, mais à reprendre dans l'ensemble des hypothèses. La conception architecturale de l'habitation sociale a pu, au cours de son histoire, connaître deux cas-limites opposés. Celui de l'utopie, c'est-à-dire l'invention simultanée d'un cadre et d'un mode de vie, et celui de la simple soumission aux contraintes de production. Entre ces situations extrêmes, l'élaboration des concepts échappe en règle générale aux dichotomies théorie/pratique, idéal/réalisme et spéculation/application, car elle n'est pas coupée de la réalité. Par "réalité", il faut entendre le travail concret du projet architectural et le contexte idéologique et technique de production de l'habitat dans lequel il s'inscrit.

On sait qu'un projet conçu en réponse à une commande d'opération n'est pas pour autant automatiquement en adéquation totale avec son programme. Inversement, un projet utopique ou purement théorique peut en fait trouver son origine dans des données et problèmes existants. Autrement dit, un projet réel comporte toujours une part d'irréalisme involontaire ou d'idéal que l'architecte cherche à faire passer dans les faits, et une élaboration théorique n'est jamais complètement coupée de la réalité qui l'a suscitée d'une certaine façon. Cela signifie que le rapport de la théorie à la pratique n'est pas nécessairement à envisager en admettant l'évidence de cet ordre chronologique. Une habitude de pensée voudrait que l'élaboration des principes théoriques précède cette phase pratique que serait leur mise en application. Mais l'idée d'une succession en deux temps est à revoir, dans la mesure où la

théorie ne se constitue pas en une abstraction vis à vis des réalités. Indépendamment d'une commande précise et, avant même d'avoir à y répondre, l'architecte a déjà au préalable des représentations et savoirs, largement nourris de données concrètes, sur les types de programme d'habitation qu'il pourra avoir à traiter. Le contexte général d'une société et d'une époque (modes de production technique, conjoncture économique, pratique sociales) a une incidence sur la formation des théories architecturales. Par exemple, une forte mutation incite aux recherches théoriques destinées à en résoudre les problèmes ou à la proclamer (cas du culte du progrès industriel dans le Mouvement Moderne).

L'expérience accumulée par l'architecte au fil de ses projets, les convictions et incertitudes qu'il en retire, lui font aussi constituer une "théorie de la pratique" (11) qui guide ses projets tout en émanant d'eux. Ce rôle du temps amène à la seconde hypothèse.

- 2°) Les concepts architecturaux de l'habitation sociale, pour ce qui concerne leur élaboration comme leurs effets sur les formes produites, s'inscrivent dans la durée, différents temps étant, à considérer: l'ensemble de l'oeuvre et des années d'exercice de l'architecte (plus que le temps d'un seul de ses projets, de l'idée à sa concrétisation), les périodisations possibles à partir des modes et mouvements de pensée, des conjonctures et événements à conséquences durables. Cette lente formation des concepts, sur plusieurs décennies voire siècles, n'est pas celle de la marche inéluctable du progrès de la pensée. Au contraire, j'admettrai ici l'hypothèse de FOUCAULT sur les "déplacements et transformations des concepts": les analyses de G.CANGUILHEM peuvent servir de modèles; elles montrent que l'histoire d'un concept n'est pas, en tout et pour tout, celle de son affinement progressif, de sa rationalité continûment croissante, de son gradient d'abstraction, mais

celle de ses divers champs de constitution et de validité, celle de ses règles successives d'usage, des milieux théoriques multiples où s'est poursuivie et achevée son élaboration" (12).

Dans le cas présent appliqué à l'habitation, différents phénomènes, eux-mêmes pris ici pour hypothèses, font adhérer à cette hypothèse générale:

- l'architecture étant avant tout doctrinale, ne peut procéder d'avancées scientifiques propres
- le poids de la tradition des théories architecturales héritées de l'âge classique est perçu à la fois comme le garant de la pérennité de la discipline et comme un obstacle à sa réadaptation, compte tenu de sa double fonction artistique et sociale
- les contradictions inhérentes à la commande de l'habitation sociale ne favorisent pas l'adéquation entre la conception architecturale et celle-ci, et accentuent le décalage possible entre le projet construit et l'idée initiale. Leurs persistances et apories se répètent sur la pensée architecturale de l'habitation, qui apparaît quelque peu palingénésique.

Ces phénomènes seront validés sur une période allant des années 1880 à 1950. Le début de cette période a été choisi en raison de l'intérêt du milieu architectural alors manifesté pour le logement de masse (création de revues et d'associations, congrès, conférences, évolutions pédagogiques, publications de recueils et traités) au moment où l'encourageaient diverses mesures législatives et financières, et initiatives (création de sociétés d'HBM, concours).

- 3°) La formation des concepts architecturaux de l'habitation sociale combine la continuation de principes antérieurs associés à la théorie architecturale, et l'actualisation de ceux-ci sur des bases pratiques. Il s'agit de vérifier que ces concepts, non seulement se modulent sur le temps d'un ou plutôt plusieurs

projets, dans le passage théorie-pratique, mais aussi qu'ils procèdent d'une dynamique de formation plus longue, en une évolution historique où interfèrent la perpétuation scolastique des préceptes architecturaux du classicisme et la prise en compte de faits externes: le contexte de production du logement de masse, avec ses données du moment et ses continuelles contradictions. Cette filiation avec la théorie architecturale de l'âge classique se révèle dans les écrits et dans les projets proprement dits.

4°) La formation des concepts architecturaux de l'habitation procède d'une figuration à la fois discursive et dessinée.

Dans le domaine de l'habitat, comme dans d'autres de la construction sans doute, l'impression de carence de la théorie architecturale viendra à l'esprit si l'on considère que celle-ci ne peut exister que par les seuls écrits. Ils sont en effet la plupart du temps décevants. Soit, généraux et abstraits, ils semblent relever de l'esthétique et de la morale, soit, trop rabattus sur les fonctions de l'immeuble, ils se bornent à répéter les exigences du programme sans faire apparaître une pensée architecturale spécifique.

Lorsqu'ils dépassent la description justificative de projets, les écrits des architectes expriment leurs positions idéologiques et doctrinales et recèlent des déclarations d'intention (esthétique, technique, économique et/ou sociale) dont ils revêtent leur conception selon une perception de la commande d'habitation. Ces écrits ne peuvent cependant pas être considérés à eux seuls comme dépositaires des théories mises à contribution dans le projet. L'énonciation livresque ne suffit pas à les authentifier, avec les concepts architecturaux dont elles sont porteuses, dans la mesure où ceux-ci ont été admis ici inséparables de la pratique du projet.

Les concepts architecturaux de l'habitation (entre autres) ne se trouvent pas consignés dans les ouvrages dont la seule exigence philologique permettrait de les identifier (13). Certes, dans un premier temps, l'analyse de texte s'avèrera bien nécessaire et sera faite puisque l'écrit constitue une part de l'élaboration conceptuelle. Mais il ne s'agira pas d'analyser tout le discours architectural sur l'habitation. D'abord en raison de son contenu souvent limité, ainsi que déjà rappelé. Ensuite, parce qu'une sélection sera opérée.

Seront surtout retenues les figures de la rhétorique architecturale, dans la mesure où elles semblent trouver leur correspondance dans les figures du projet dessiné. Les figures du discours se trouvent dans les formules souvent lapidaires, dans les aphorismes et postulats fameux d'architectes. Elles expriment les valeurs dont ils chargent leur oeuvre, comme les doctrines attachées au choix de ces valeurs; elles contiennent à la fois les références fidèles aux préceptes classiques enseignés et les signes d'ouverture au monde contemporain. Les figures dessinées se lisent dans les systèmes de mesure et de proportions, les règles de symétrie ou dissymétrie, les figures géométriques guidant le tracé du plan et de la façade, c'est-à-dire dans les principes de structuration formelle du projet.

Ainsi, l'élaboration des concepts architecturaux de l'habitation sera envisagée à l'aide d'une confrontation des figures du discours et des figures du dessin. Si en effet on considère la conception comme une préfiguration de la réalisation, on peut alors se demander comment l'architecte se figure et figure l'habitation. On pourrait également adopter le terme de schème structurant la pensée et sa traduction dans une topologie.

Sur la période retenue, seront étudiées les permanences et les transformations des figures ainsi définies, en les admettant comme indice d'une théorie en train de se réaliser et de se (re)constituer. Elles sont confrontées et intégrées par l'architecte à son idéal de départ.

5°) Les figures architecturales (discours et dessin) des projets théoriques diffèrent des figures des projets réalisés.

L'habitude a souvent été prise d'avancer que, du fait d'une coupure supposée entre théorie et pratique, l'application des idées pose des problèmes d'adaptation aux "réalités". Il s'en suivrait que la réalisation produit des écarts par rapport aux intentions initiales de la conception. Pour les uns, elles seraient réduites par les contraintes technico-économiques et réglementaires, pour d'autres, elles seraient infirmées (usage constaté autre que prévu, voire inverse lorsque l'harmonisation sociale que la disposition architecturale était censée favoriser ou même créer, s'avère en fait plutôt propice aux heurts et conflits; utopie de la transformation des modes d'habiter du simple fait de l'efficience prêtée aux formes). Bref, le passage de l'idée à la réalisation, soit est critiqué à partir d'une mise à l'index des décalages entre un projet abstrait et les véritables données du quotidien, soit fait regretter que les qualités projetées aient été dénaturées par des nécessités dont le bien-fondé resterait à démontrer.

Elle s'attache enfin à reconduire des formes et techniques établies, mais en encourage aussi

Qu'il y ait transformation des idées, de leurs formes données et de leur argumentation, du projet à la réalisation, est indéniable. Mais pourquoi l'évoquer en termes négatifs de renoncement et d'échec? Il s'agira ici plutôt d'admettre l'évidence de l'évolution et de chercher à en caractériser le processus. En particulier, le constat de différences entre les figures géométriques structurant les projets théoriques et celles qui transparaissent des projets réalisés, donnera lieu à analyse et interprétation. Les premières sont des indices des idéologies

architecturales de l'habitation, leurs liens avec les idéologies de sa commande étant à préciser, tandis que les secondes permettraient de mesurer l'impact de données que la production lorsqu'elles sont confrontées et intégrées par l'architecte à son idéal de départ.

- 6°) Dans l'analyse de la formation, évolution et permanence des concepts architecturaux de l'habitation sociale, il faut prendre en compte, voire privilégier les différentes contradictions qui la conditionnent, alors qu'on pourrait croire que la conceptualisation relève d'une cohérence de pensée.

Une des raisons pour lesquelles des écarts existent entre les figures théoriques et les figures réalisées, est que la production théorique vise à la perfection d'un idéal alors que la commande de l'habitation est marquée par les contradictions. Pour ce qui est de la commande institutionnelle de l'habitation ouvrière puis sociale, j'ai montré dans une recherche précédente (14) qu'elle cherchait d'abord à moraliser l'usage de l'habitation tout en rationalisant sa construction, c'est-à-dire à écarter et séparer lieux, fonctions, personnes, tout en compactant le bâti et regroupant des éléments. Elle cherche aussi simultanément, à entériner des pratiques existantes et à en instaurer de nouvelles. Elle s'attache enfin à reconduire des formes et techniques établies, mais en encourage aussi les innovations.

Ces exigences conflictuelles ont des effets architecturaux: coupures plan/façade, destabilisation des structures distributives de l'espace interne, hybridations et compromis, recherches de types intermédiaires. J'ai montré ces phénomènes sur des cas de la production architecturale non théorisée, en ca-

ractérisant des règles de formation et transformation de l'immeuble social. On peut toutefois se demander si la logique de ce processus, dans ses tenants et aboutissants, a été repérée par la pensée architecturale. Les théories de l'architecture tournées vers le logement se sont-elles emparées des contradictions inhérentes à sa production? Les ont-elles identifiées et, si oui, les ont-elles prises en charge et les ont-elles occultées?

P. PLANAT (ca. 1900), E. RIVOALEN (ca. 1905), DUCHER (1905), DARWILLE et LUCAS (ca. 1911), G. LEFOL (ca. 1911)

Pour le détail des références bibliographiques de ces recueils et pour des éléments d'analyse, voir notamment:

BAUHIN (C.), La maison bourgeoise, architecture et pratiques sociales, Paris, S.R.A., 1985.

BRESLER (H.), En quête de maison, Paris, A.M.C. n°51, Mars 1980.

CASTEX (J.) et al, Lecture d'une ville: Versailles, Paris, Editions du Moniteur, 1979.

ELEU-VIDAL (M.) et DEBARRE-BLANCHARD (A.), Architecture domestique et mentalités. Les traités et les pratiques au XIX^e siècle, Paris, In Extenso n°5, 1985.

GERRARD (R.H.), Le logement populaire en France: sources documentaires et bibliographie (1800-1965) Paris, C.E.R.A., 1979.

et sans exhaustivité:

DURAND (J.N.L.), Précis des leçons d'architecture données à l'École Polytechnique, Paris, 1802-1805.

REYNAUD (L.), Traité d'architecture, Dunod, Paris, 1863.

VIOLETT-LE-DUC, Entretien sur l'architecture, Morel, Paris 1863-72

TUBERY (G.), Traité d'architecture théorique et pratique, Franchon et Artus, Paris, s.d.

CLOUET (L.), Traité d'architecture, Paris, 1900, tome 4.

CHASTOT (J.), Éléments et théorie de l'architecture, Librairie de la Construction Moderne, Paris, 1902.

CHASTOT (A.), Conversations sur l'architecture, Vincent, Fréal et Cie, Paris, 1954.

notes du chapitre I

- (1) Voir par exemple: L.A.DUBUT (1803), C.NORMAND (1815), A. NORMAND (1843), KRAFT et THIOLETT (1849), V.CAILLAT (1850, 57), E.MULLER (1855,85), V.PETIT (1860), C.DALY (1864,72), ISABEY et LEBLAN (1884), C.DETAINE (1867,70), E.VIOLETTE-LE-DUC et F. NARJOUX (1877), E.CACHEUX ET E.MULLER (1878,89), G.DAVIOUD (1881), J.BOUSSARD (1881), MONROCQ (1885), T. LAMBERT (1889, ca 1900), GELIS-DIDOT (1893), C.LUCAS (1899), P.PLANAT (ca. 1900), E.RIVOALEN (ca. 1905), DUCHER (1905), DARWILLE et LUCAS (ca. 1911), G.LEFOL (ca.1911)

Pour le détail des références bibliographiques de ces recueils et pour des éléments d'analyse, voir notamment:

BAUHIN (C.), La maison bourgeoise, architecture et pratiques sociales, Paris, S.R.A., 1985.

BRESLER (H.), En quête de maison, Paris, A.M.C. n°51, Mars 1980.

CASTEX (J.) et al, Lecture d'une ville: Versailles, Paris, Editions du Moniteur, 1979.

ELEB-VIDAL (M.) et DEBARRE-BLANCHARD (A.), Architecture domestique et mentalités. Les traités et les pratiques au XIX^e siècle, Paris, In Extenso n°5, 1985.

GUERRAND (R.H.), Le logement populaire en France: sources documentaires et bibliographie (1800-1965) Paris, C.E.R.A., 1979.

- (2) Citons sans exhaustivité:

DURAND (J.N.L.), Précis des leçons d'architecture données à l'Ecole Polytechnique, Paris, 1802-1805.

REYNAUD (L.), Traité d'architecture, Dunod, Paris, 1863.

VIOLETTE-LE-DUC, Entretien sur l'architecture, Morel, Paris 1863-72

TUBEUF (G.), Traité d'architecture théorique et pratique, Franchon et Artus, Paris, s.d.

CLOQUET (L.), Traité d'architecture, Paris, 1900, tome 4.

GUADET (J.), Eléments et théorie de l'architecture, Librairie de la Construction Moderne, Paris, 1902.

GUTTON (A.), Conversations sur l'architecture, Vincent, Fréal et Cie, Paris, 1954.

- (3) Rappel du titre du troisième cycle du cours de théorie de l'architecture professé à l'ENSBA par GUTTON, tome II de l'op. cit. "L'architecte et la maison des hommes". Dans cet esprit, voir aussi Propos sur le logis, séminaire et atelier Tony GARNIER, E.N.S.B.A., Cahier 65-66
- (4) DALY (C.), par exemple emploie déjà ce terme dans Nouvelle architecture domestique à l'usage des ouvriers, RGATP, 1844-45 "architecture privée" et "architecture particulière" étaient alors plus utilisées, de même que "architecture civile" qui englobe l'habitation avec d'autres édifices.
- (5) L'oubli de l'escalier est déjà signalé comme une "vieille plaisanterie" par Albert LAPRADE, La santé des maisons, L'illustration n° 5020, 97^e année, 20 mai 1939, L'habitation. Pour les différentes doléances réelles des habitants, voir HERROU (M.), Les doléances des habitants en matière de construction, Paris, Direction de la Construction, 1992.
- (6) RIVOALEN (E.), L'architecture usuelle, Liv. 91, s.d. (ca. 1910): "Le moment semble venu pour l'architecte de récupérer quelque peu des sacrifices consentis jusqu'ici, en travail personnel et frais de bureau, pour l'étude et la réalisation soignée de projets de maisons d'habitation particulière. La clientèle en effet ralentit la construction de ces villas et petits hôtels, d'une étude si peu rémunérée, en proportion des recherches qu'en exige la variété et la modicité des prix. La maison d'habitation collective paraît, de plus en plus, - pour des raisons de sécurité et de réelle économie domestique - devoir répondre à la demande des désabusés de la "petite maison" et de ses entraînements budgétaires. On comprend qui sont les véritables désabusés .
- (7) Sur ce thème voir la recherche, à paraître en 1987, réalisée pour le Plan-Construction par P.CELESTE, M. ELEB-VIDAL, C.MOLEY et C.PRELORENZO.

- (8) rappel fait notamment par PANERAI (P.), Typologies, Paris, Cahiers de la Recherche Architecturale, n°4, 1978.
- (9) DEVILLERS (C.), Typologie de l'habitat et morphologie urbaine, Paris, Architecture d'Aujourd'hui n°174, 1974.
- (10) hypothèse développée par MOLEY (C.), L'innovation architecturale dans la production du logement social, Paris, 1978, édition du Plan-Construction, collection Bilan, 1979.
- (11) allusion à BOURDIEU (P.), Esquisse d'une théorie de la pratique, Genève, Librairie Droz, 1972.
- (12) FOUCAULT (M.), L'archéologie du savoir, Paris, Gallimard, 1969.
- (13) Dans ses toutes premières années, la revue Le Moniteur des Architectes, qui montrait indifféremment des projets théoriques et réalisés, ne comportait aucun texte. Est-ce à dire pour autant qu'elle ne véhiculait aucun concept?
- (14) MOLEY (C.), La formation de l'immeuble de banlieue, Paris, Secrétariat de la Recherche Architecturale, déc.85.

accélération des contradictions latentes et tendances à la dualité

On sait que VITRUVÉ subordonnait l'Architecture aux trois règles de la nécessité, de la commodité et de la beauté, et que, de traductions en traités, cette devise triadique a constitué l'un des référents majeurs du classicisme. A priori, on pourrait croire que ce constat sort du cadre initialement fixé, celui des concepts architecturaux de l'habitation sociale depuis la fin du XIX^e. Or, cette fameuse trinité de l'Architecture a bien un rapport avec eux. Même si la pensée architecturale centrée sur ce nouveau domaine de conception, qu'on escomptait le plus propice à la modernité, s'est plutôt développée en réaction à l'académisme, il n'en a pas pour autant rejeté ses antécédents théoriques. Dans une certaine

I I

LES FIGURES DU DISCOURS

mesure, les préceptes de l'architecture de l'habitation de masse, peuvent être mis en filiation avec ceux de l'âge classique.

On peut certes voir dans cette hérédité une perpétuation volontaire de traditions discursives, sorte de crédo des architectes y trouvant leur spécificité voire leur légitimation: dans les revues et recueils d'exemples entre 1880 et 1930, la citation du fameux trinôme, à peine décliné selon les programmes d'habitation, sert très souvent aux commentaires laudatifs ou dépréciatifs des projets publiés. C'est cependant un autre aspect qu'il faut considérer pour comprendre les raisons et modalités de cette persistance.

Il réside dans le fait que les principes fondamentaux de l'architecture classique ne forment pas un système cohérent. W. SZAMBIEN par exemple, a montré qu'ils pouvaient être en conflit de par leurs exigences contradictoires (1). L'hypothèse faite ici est que l'entrée du logement de masse dans le champ de l'architecture, va précipiter ces contradictions et faire évoluer la hiérarchisation qui réglait les principes, ainsi que leur nombre et dénomination.

Les règles édictées à l'âge classique sont d'application universelle à l'architecture. Pourtant, on remarque qu'il leur arrive

accélération des contradictions latentes et tendances à la dualité

On sait que VITRUVÉ subordonnait l'Architecture aux trois règles de la nécessité, de la commodité et de la beauté, et que, de traductions en traités, cette devise triadique a constitué l'un des référents majeurs du classicisme. A priori, on pourrait croire que ce constat sort du cadre initialement fixé, celui des concepts architecturaux de l'habitation sociale depuis la fin du XIX^e. Or, cette fameuse trinité de l'Architecture a bien un rapport avec eux. Même si la pensée architecturale centrée sur ce nouveau domaine de conception, qu'on escomptait le plus propice à la modernité, s'est plutôt développée en réaction à l'académisme, il n'en a pas pour autant rejeté ses antécédents théoriques. Dans une certaine mesure, les préceptes que se donne l'architecture de l'habitation de masse, peuvent être mis en filiation avec ceux de l'âge classique.

On peut certes voir dans cette hérédité une perpétuation volontaire de traditions discursives, sorte de crédo des architectes y trouvant leur spécificité voire leur légitimation: dans les revues et recueils d'exemples entre 1880 et 1930, la citation du fameux trinôme, à peine décliné selon les programmes d'habitation, sert très souvent aux commentaires laudatifs ou dépréciatifs des projets publiés. C'est cependant un autre aspect qu'il faut considérer pour comprendre les raisons et modalités de cette persistance.

Il réside dans le fait que les principes fondamentaux de l'architecture classique ne forment pas un système cohérent. W. SZAMBIEN par exemple, a montré qu'ils pouvaient être en conflit de par leurs exigences contradictoires (1). L'hypothèse faite ici est que l'entrée du logement de masse dans le champ de l'architecture, va précipiter ces contradictions et faire évoluer la hiérarchisation qui régissait les principes, ainsi que leur nombre et dénomination.

Les règles édictées à l'âge classique sont d'application universelle à l'architecture. Pourtant, on remarque qu'il leur arrive

de tenir compte plus ou moins explicitement des genres de construction, édifices publics ou privés. En particulier, la "commodité" apparaît avoir été définie en fonction d'eux. Ce travail n'ayant pas pour objet l'exégèse des notions architecturales du classicisme, il ne s'agira ici que de rappeler, à partir de celle déjà effectuée par d'autres, ce qui peut concerner le thème traité. Malgré ses différents entendements et emplois, "commodité" correspond le plus souvent à l'art d'accomoder l'intérieur, c'est à dire à son accommodement (2) et de plus en plus à sa distribution, question particulièrement sensible dans l'habitation.

Si en outre, cette dernière est envisagée dans l'échelle sociale, "commodité" ne suffit plus à définir les qualités à attendre d'un intérieur, surtout lorsqu'on va vers le bas de l'échelle. Il est vrai qu'elle avait eu tendance à être ramenée à "l'appareil des aises" dont parlera GIDE à propos de la demeure bourgeoise. C'est pourquoi un quatrième terme est venu s'ajouter à la trilogie de base. Déjà, LE MUET préconisait "d'avoir égard à la durée, à l'aisance ou commodité, à la belle ordonnance et à la santé des appartements", ce que reprend DAVILER pour qui les édifices d'habitation doivent être sains, solides, commodes et agréables (par la symétrie) (3). F. BLONDEL adjoint également un terme supplémentaire, appelé cette fois "salubrité" et annonçant déjà la vogue qu'il connaîtra à l'époque hygiéniste.

Une autre caractéristique de la théorie classique, au travers de sa terminologie, est que ses principes ne sont pas équilibrés. L'ordre même de leur énonciation est significatif de leur hiérarchisation. Ainsi PALLADIO rétranscrit l'enseignement vitruvien en intervertissant les deux premiers termes, dont l'ordre est devenu commodité et solidité. Mais la beauté reste à la fin de cette succession de qualités essentielles, confirmant la finalité donnée à l'architecture. La beauté doit dépasser, transcender la vulgarité et l'évidence, le fondement matériel de tout bâtiment prévu pour un usage, puisque, comme le dit F. BLONDEL: "tout ce qui fait la

salubrité, la solidité et la commodité d'une habitation est à peu près autant naturel que la nécessité de nous vêtir, de manger et de chercher tout ce qui nous est propre et de fuir tout ce qui nous nuit" (4). Le problème noble de l'architecture serait donc ailleurs, dans l'expression de la forme.

Cette position va se nuancer, avec la prise en compte de la destination de l'habitation. Si la beauté est affaire de goût, manière, caractère, style, si elle suppose de recourir aux ordres, à la symétrie ou aux proportions, elle doit aussi être en rapport avec le rang social: c'est une question de "convenance". Dès lors la riche demeure est digne de composition de façade, tandis que la modeste habitation se suffit d'une esthétique de la simplicité, tellement réduite qu'elle peut s'effacer au profit de la commodité. La convenance est ainsi, pour BOFFRAND, de faire primer cette dernière dans l'architecture de l'habitation populaire (5).

En corollaire, on voit se profiler une bipolarisation des valeurs assignées à l'architecture. Les différents préceptes du classicisme, mêlant un idéal à atteindre, des règles pour y parvenir et des critères de jugement, peuvent être répartis en deux grandes catégories, correspondant aux valeurs esthétiques et aux valeurs d'usage, en particulier lorsqu'ils sont ramenés à la conception de l'habitation. La perception et les références des architectes à ce dipôle du beau et de l'utile, varieront avec leurs positions doctrinales et les programmes d'habitation qu'ils traiteront. La tendance la plus fréquente a été ainsi qu'annoncé, d'adopter la suprématie du Beau, attitude persistante même dans le Mouvement Moderne. Lorsque LE CORBUSIER définit l'architecture comme "le jeu correct, savant, magnifique des volumes assemblés sous la lumière", on a bien l'impression première de la reprise de la triade; encore que "correct" et "savant" s'appliquent assez indistinctement à la commodité et à la solidité et puissent être étendus à la beauté, dont on comprend la primauté, puisque finalement les trois principes concourent à la plastique volumétrique révélée par les jeux d'ombre et de lumière.

Ce commentaire d'une maxime fameuse et formulée dans un souci de portée générale, peut aussi s'appliquer à l'habitat, puisque LE CORBUSIER le confirme dans Une Maison. Un Palais en déclarant: "L'esprit, préoccupé d'assurer la solidité de l'ouvrage, d'apaiser les exigences du confort, se trouve soulevé par une intention plus élevée que celle de simplement servir et tend à manifester les puissances lyriques qui nous animent et nous donnent la joie. (...) Cette intention élevée devient pour nous, aujourd'hui une définition de l'architecture"(6).

Cette définition s'appliquerait plutôt au palais. Chez les architectes plus véritablement spécialisés dans l'habitation ouvrière, on trouve aussi cette mise à part de l'esthétique. Elle correspond encore à cette consécration suprême du Beau, domaine de jouissance qu'on se garde, lorsque les villas permettent de compenser l'ingrate conception du logement de masse. Mais, par rapport aux priorités de cette dernière, elle correspond également à une exclusion des questions d'aspects au profit de l'Utile. Avoir cantonné pour l'essentiel la conception de l'habitat ouvrier, puis social, à cette question, ne provient pas seulement de son indignité à bénéficier des mêmes caractères d'apparence que la demeure notabiliaire et aisée. Le fait que l'architecte ne savait pas concevoir pour des habitants n'appartenant pas à sa classe sociale et qu'il a été convié à participer à une entreprise civilisatrice, l'a obligé à privilégier la distribution et le confort, qui vont sans dire, lorsqu'il les projette pour des clients de son rang.

Entre commenditaire et concepteur, les usages ne pouvaient plus trouver tacitement leur codification architecturale, en raison de différences sociales introduites avec l'émergence de productions institutionnelles de l'habitat populaire. Celles-ci ont pour effet d'établir une médiation entre l'architecte et l'habitant, à comprendre sur deux plans:

- Les spéculateurs, les philanthropes, les patrons d'usine ou les hommes d'Etat, ont, en réalisant leurs différents types d'opération de logement, entraîné la distinction du logeur et

du logé. Ces deux catégories impliquent chacune leurs exigences particulières et plutôt divergentes comme nous le verrons.

Le logement de masse et consécutivement l'anonymat plus ou moins marqué de l'habitant, ont amené l'architecte à la question de la répétitivité, avec ce qu'elle suppose d'abstraction et modélisation.

Ces nouvelles données de la commande concernent toutes les caractéristiques architecturales de l'habitation populaire. Elles n'ont pas posé de problèmes majeurs à la conception de son aspect extérieur. Il devait être avant tout "simple", tout en restant "aimable" ou "agréable" dans le cas de la maison individuelle, en évitant la monotonie du coron ou l'effet de caserne dans les groupements et immeubles (7) par une "variété" sans surcharge "pittoresque" ni recherche excessive d'"originalité". On demandait finalement à la façade rien de plus qu'exprimer les autres qualités de l'habitation: la bonne construction sans sophistication de mise en oeuvre, procure un "aspect solide" ou "rustique", "l'aspect confortable" traduit l'intérieur comme la sobriété fait écho à la rationalité du "plan simple" (8).

Par contre, l'intérieur de l'immeuble et du logement polarise davantage les réflexions. C'est que l'idéologie prédominante des logeurs du XIX^e siècle, à savoir l'hygiénisme à la fois physiologique et morale, y trouve son champ d'application préférentiel. Le "plan commode mais condensé", associé au "confortable" et à la "salubrité" précisée en termes de ventilation, lumière naturelle et équipements sanitaires: tel est le discours qui émaille la plupart des recueils d'exemples commentés, à la fois du siècle dernier et au début du présent. Des traités confirment plus explicitement cette renaissance d'un problème spécifique de conception architecturale dans l'habitation populaire, ramenée à une question de distribution avec en corollaire la mise entre parenthèses de l'aspect intérieur. G.TUBEUF déclare que "l'étude du plan d'une construction économique" doit-être en rupture complète avec les programmes ordinairement suivis: "On est toujours

porté à croire qu'un logement doit être distribué comme un petit appartements de dimension très restreintes. Il en résulte que dans un tout petit espace on cherche une distribution qui serait suffisante pour un appartement ayant quelque importance. On itent avant tout à avoir une chambre, un salon, une salle à manger, un vestibule, des dégagements, une cuisine et un cabinet d'aisance. Le tout, il est vrai, est inhabitable par suite de son exigüité, mais on a obtenu le nombre de pièces voulu. Les habitations ouvrières ainsi que les logements économiques, doivent être conçus sur une donnée tout autre" (9).

Bien entendu, cette position ne fait pas l'unanimité, en particulier. Je reviendrais sur le fait que cette donnée tourne essentiellement autour de la salle commune (surface, équipement, dispositifs fonctionnels et salubres, reliés à une représentation des tâches ménagères). Retenons pour l'instant l'affirmation, dans ce traité et d'autres à la fin du XIX^e, que les principes architecturaux jusqu'à lors suivis pour concevoir la demeure, ne peuvent être transposés au logement du "plus grand nombre", selon l'euphémisme d'alors. Cependant, TUBEUF estime qu'"il y a là matière à exercer la sagacité de plus d'un architecte; le programme, pour ne pas renfermer d'éléments luxueux et décoratifs, n'en est pas moins fort intéressant par une étude approfondie des matériaux à employer, des dispositions les plus commodes, satisfaisant aux règles d'une bonne hygiène, pour une dépense aussi faible que possible" (10). Nouveau trinôme prescriptif de l'architecture donc (commodité, hygiène, économie) dont est exclu tout précepte esthétique.

Certains s'émeuvent de la trop grande place prise par les questions sociales dans le projet d'architecture. Pour qu'elle reste un art, "il faut qu'elle apparaisse dégagée autant que possible des misères humaines et que les nécessités de la vie n'y soient pas excessives, non plus que la préoccupation d'économie pour sa réalisation". L'architecte MAYEUX appuie ce propos avec une citation de Théophile GAUTIER (11): "Il n'y a vraiment de beau que ce qui ne peut servir à rien; tout ce qui utile est laid, car c'est l'expression de quelque besoin, et ceux de l'homme sont

ignobles et dégoûtants, comme sa pauvre et infirme nature. L'endroit le plus utile d'une maison, ce sont les latrines". Et MAYEUX de conclure: "on conviendra qu'on ne peut décorer du nom d'architecture tout ce qui se construit et qu'il y a une sélection à opérer lorsque l'utile, devenu encombrant, finit par absorber totalement l'agréable". D'où sa distinction entre "l'architecture et la construction utilitaire", la première poursuivant "un idéal de beauté" et la seconde se limitant à "la satisfaction des besoins matériels".

Bien entendu, cette position ne fait pas l'unanimité, en particulier chez les architectes qui construisent de l'habitation ouvrière et ne veulent pas faire le jeu des spéculateurs en réalisant "une boîte à loger" dépourvue de toute intention architecturale (12). Ils s'inquiètent aussi des concours d'habitations où les critères esthétiques sont absents des jugements. Par exemple, à propos d'un programme, où l'on relève trois orientations ("excellentes conditions d'hygiène, commodité et bas prix des loyers", triplet déjà signalé) Ch. LUCAS estime qu'on aurait pu "compléter (...) en y faisant place à la note d'art" (13).

Ainsi, même les architectes qui se sont le plus réclamés d'une mission sociale, peuvent en appeler à l'Art. C'est aussi le cas d'Emile TRELAT. Fondateur et directeur de l'Ecole Spéciale d'Architecture en 1865, qu'il a démarquée des Beaux-Arts en l'affirmant dans une vocation pour les questions d'habitat, il publie en 1905 un ouvrage en deux tomes: I Questions d'Art, II Questions de Salubrité. Ces deux questions disjointes, proclamées complémentaires et ressenties en contradiction, continueront à hanter, en une dialectique aux termes renouvelés peu à peu mais de significations analogues, les écrits et paroles d'architectes jusque dans les années 1940 au moins. "Ce qu'il faut affirmer d'abord, c'est que confort et esthétique ne semblent point contradictoires": quand CADHILLAC (14) avance une telle assertion, il ne fait en fin de compte que se persuader de la résolution possible d'un conflit déjà identifié dans les traités d'architecture environ qua-

tre siècles avant. Ph.DELORME, puis SAVOT, avait notamment soulevé à propos du logis la contradiction entre Commodité et Beauté (par symétrie) (15).

Dans la période 1880-1940, elle est le plus souvent formulée en terme constant d'Art, opposé à un autre terme variable mais indiquant toujours une finalité tangible. Ce jeu d'opposition, qui constitue alors une figure discursive de la conception de l'habitation sans l'évoquer directement, s'inscrit dans un contexte dépassant le cadre de l'architecture, mais aura néanmoins des effets sur elle.

une bipolarisation persistante et renouvelée des impératifs architecturaux ...

Référer la conception de l'habitat à une dialectique de l'Art et de l'Utilité, renvoie aussi bien à des traditions philosophiques, morales et religieuses, qu'aux mutations de la société contemporaine, avec ses conséquences sur la commande architecturale et sur l'interrogation des architectes quant à leur mission.

L'idéalisme de PLATON opposé au matérialisme d'ARISTOTE, le dualisme cartésien postulant la matière et l'esprit comme principes fondamentaux de l'être, la distinction de la Nature et de la Culture: ces problématiques binaires ont notamment contribué à établir l'idée que les valeurs, leur jugement et les conduites, pouvaient être basés sur des notions antithétiques, et impliquaient des modes de pensée dialectique, tels que proposés successivement par différentes philosophies. La morale et la religion, combinées dans l'éducation chrétienne, procèdent aussi, en simplifiant, d'une sorte de manichéisme du bien et du mal.

Tout ce contexte de pensée trouve des correspondances dans les théories et réalisations artistiques globalement, puis architecturales au fur et à mesure de leur dégagement des Beaux-Arts.

L'alternance de périodes gothiques, classiques, baroques ou romantiques, nous importe moins ici que la confrontation, au XIX^e siècle, de ces différents apports des Arts, avec les débats et discours qu'elle entraîna. Ceux-ci ne sont pas que questions de style et révèlent plus largement une quête de valeurs morales. Ainsi, dans l'un des plus anciens journaux d'architecture, un commentateur du Salon de 1853 applique l'opposition "réalisme et idéalisme" aux peintures exposées, et l'étend à la littérature, à la sculpture, ainsi qu'à l'architecture. Il note que les tableaux réalistes, "restant dans le domaine privé de la vie", représentent souvent les habitations, et sont "modernes" dans la mesure où ils ne s'attachent pas "au vrai idéal, au vrai beau, au beau de tous les temps" (16).

Mais, s'il semble circonspect face à la modernité quand elle touche la peinture, notre critique l'appelle sans réserve pour l'architecture. Son propos met en évidence la prise de conscience, de plus en plus partagée par ses contemporains, d'un hiatus entre l'évolution de la société et la crispation de l'architecture sur les modèles esthétiques académiques: "La raison de la chute de notre art et de ses erreurs" trouve son origine "depuis que, par un engagement funeste, nos artistes abandonnèrent les données originales de l'esprit français pour s'embarrasser de la pesanteur hybride de l'Italie. L'architecture moderne n'offre à nos yeux que deux des fontaines de Paris (...) et la magnifique gare de l'Ouest. (...) De tous les projets, les plus intéressants sont (...) ceux qui ont rapport à l'édification des cités ouvrières, non seulement parce que ce sont ceux auxquels l'Empereur destine ses plus hautes faveurs, (...) mais encore parce qu'ils contiennent tout l'avenir d'un art nouveau. En effet, jusqu'ici on a construit des temples, des palais, des hôtels, des maisons, des couvents, des hôpitaux, etc..., mais il était réservé à notre époque de songer à loger dans des conditions de bien-être et d'agrément les classes jusqu'ici reléguées dans des caves et dans des greniers malsains et obscurs" (17). de l'hygiénisme (21).

Agrément et bien-être de l'habitant correspondent à la distinction traditionnelle entre goût et besoins, et appellent un logis

"où l'esprit s'élève et où le coeur se réchauffe" (18). Cette dualité humaine, avec ses aspirations nobles et ses préoccupations prosaïques, est réinterprétée et reformulée par le discours architectural, lorsqu'il dit chercher à la résoudre. Ainsi, Charles LUCAS déclare: "Des habitudes que l'on peut estimer remonter aux origines même de la civilisation, habitudes de classification à outrance et d'isolement de divers concepts, de l'intelligence humaine se sont longtemps opposées à ce que les sciences et les arts s'éclairent, les unes les autres, dans une évolution commune et réalisent, par des progrès accomplis en commun, d'heureux et multiples développements parmi lesquels notamment cette alliance que préconise le poète latin, l'utile dulci: laquelle pourrait être, pour nous constructeurs: l'hygiène pratique alliée à l'art familial. Mais, pour ce qui est de la construction, malgré les préceptes que rééditait déjà VITRUVÉ, et qui ont été si longtemps négligés depuis cet auteur, trop longtemps l'architecte artiste eut-il peu de souci des données de l'hygiène, et, par contre, l'hygiéniste eut-il trop peu de souci des données de l'art" (19).

On voit donc qu'il ne s'agit pas seulement de concilier deux questions de conception de l'habitation, à savoir l'"hygiène pratique" et l'"art familial". Ces notions déjà vagues renvoient à une intention plus générale, celle de définir la mission de l'architecture face aux exigences de la société. En l'occurrence, il apparaît que cette définition procède vers 1900 d'une confrontation magnifiée entre l'Art, métonymie quelque peu amphibologique (20) de la pratique architecturale, et la plus haute attente attribuée à la civilisation de l'époque, c'est à dire l'hygiène. C'est ce que confirme GUADET: "Et moi qui affirme dans mon enseignement que l'architecture d'une époque correspond nécessairement à l'état social de cette époque, je suis tout prêt à affirmer aussi que si l'hygiène régit et gouverne notre siècle, le caractère hygiénique sera nécessairement l'originalité dudit siècle." Un an après pourtant, il corrigera l'édition de son enseignement en y soulignant les exagérations de l'hygiénisme (21).

Art/Hygiène (ou Salubrité, cf E.TRELAT: ce deuxième terme de l'opposition va peu à peu céder la place à celui de Science. L'hygiène régresse en effet dans le discours au fur et à mesure des perfectionnements techniques et de leur diffusion qui en résolvent les exigences. Généralisation de l'eau courante et du tout-à-l'égout, mise au point du water-closet, règlement de 1884, complété en 1902 pour Paris, pour la ventilation des pièces humides sur cours et courettes, tous ces dispositifs techniques et réglementaires, en donnant à l'idéologie hygiéniste les moyens de sa réalisation et propagation, la banalisent. Il n'est plus nécessaire de réaffirmer la nécessité de ce qui est entré dans les moeurs. La rhétorique incantatoire de l'architecture évolue donc vers la Science. Celle-ci n'est pas seulement le stade supérieur d'un hygiénisme qui n'en est plus à ses balbutiements techniques, mais montre la voie à toute la conception architecturale, avec les progrès qu'elle a fait réaliser dans de nombreux domaines.

Le film de Marcel L'HERBIER, l'Inhumaine (1926), est très révélateur de cette mythification. Il s'agissait de montrer, pour une exposition américaine, les tendances de l'Art français à travers ses différentes composantes. MALLET-STEVENSON et CHAREAU y participent ainsi. Le thème était que l'Art solitaire, personnifié en femme inhumaine, est courtisé par la Science, le Socialisme montant, la Banque et l'Esthétisme (académisme et électisme confondus). Ce dernier tue l'Art, mais c'est la Science qui le résuscite et le séduit, dans l'espoir d'un nouvel humanisme. Toute la mouvante de l'architecture moderne souscrit alors à cette idée.

Le terme de Science peut être aussi remplacé par celui de Raison. LE CORBUSIER évoque "la conjugaison souvent difficile de l'ineluctable d'une passion et de l'inconstable de la raison" en prônant "l'oeuvre d'art faite avec ces éléments" (22). Autrement dit, la raison ne renvoi pas seulement à la science des données auxquelles l'architecture doit répondre, elle intervient aussi dans la mise en forme, qu'on sait chez LE CORBUSIER raisonnée à

l'aide du Modulor. Pour lui, la beauté de la forme ne résulte pas nécessairement de son utilité: "Il est une attitude, aujourd'hui, chez les jeunes les plus doués, de nier le mot même d'esthétique. Ils peuvent agir dans la pureté en se limitant à l'étude sévère des fonctions utiles, et nous retombons, par là, dans une pure phraséologie qui, déjà, a bercé bien des générations: ce qui est utile est beau. Quel trou au centre même du raisonnement!" (23). Il se confirme, sans pour autant dresser un panégyrique, qu'on aurait tort de voir en LE CORBUSIER un fonctionnaliste s'en tenant à l'adage "la forme suit la fonction", dont GUADET semble plus proche, en tout cas dans la citation donnée précédemment.

La raison est donc présentée à partir des années 20 environ comme l'art architectural et "son devoir qui est de SERVIR"; dès lors "l'architecte est et ne peut être que rationaliste", selon Francis JOURDAIN dans L'art et la raison (24). Car il est vrai que la Raison, idéal de l'architecture, renvoie en fait à ses raisons et n'est alors que l'autre nom de la rationalisation de la pensée architecturale, stimulée par son insertion dans la production de plus en plus industrialisée.

Servir la société industrielle, mais non pas lui être asservie: la dialectique d'autonomisation/justification du Beau par rapport à l'Utile se perpétue et est au coeur du débat sur la modernité de l'architecture. Cependant l'aspect "désintéressé" et le "caractère d'imprécision et d'arbitraire", "limites assignées à l'Esthétique" (25), rendent toujours difficile l'apologie de la forme indépendante. Aussi, l'Union des Artistes Modernes se range-t-elle, dans sa définition du Beau à celles de PLATON ("splendeur du vrai"), MICHEL-ANGE ("purgation de toute superfluité") et STENDHAL ("saillie de l'utile"), afin qu'on ne puisse plus opposer "art-jeu" et "art-utile" (26).

Le célèbre manifeste de l'UAM, d'où proviennent ces citations, s'intitulait "Pour l'art moderne, cadre de la vie contemporaine".

Car l'Art se voit aussi à présent placé en regard de la Vie. Avec le nivellement social moyen de l'habitation, dégagée de la simple fonction d'abri pour ouvriers et raréfiée dans sa commande luxueuse, l'architecte se pose davantage la question de la vie courante.

constatée en parallèle à l'évolution idéologique, qui passerait de

Le contexte de la deuxième guerre mondiale fait aussi comprendre cette invocation de la vie. Ainsi, l'architecte R. LEBOUT, professeur d'architecture aux Beaux-Arts en 1939, rappelle l'espoir d'une "architecture vivante" qu'avait donné les réactions de la fin du siècle dernier, malheureusement "détournées de leur sens" par l'Art Nouveau: "le divorce de l'art et de la vie subsistait. Tout était à remettre en question dans un monde industriel et social prodigieusement évolué que ses oeuvres n'exprimaient plus. Pour nous l'art, puisque art il y a, n'est que la façon péremptoire de résoudre les questions que pose la vie des hommes" (27). L'architecture qui exprime l'"harmonie" de la vie sera nécessairement harmonieuse; sa qualité première est alors d'être "adaptée" et "la beauté n'est que le dernier mot de l'adaptation" (28). Suivre la vie quand elle a le secret du terroir, ou repose sur le bon goût du vrai riche, "mais aussi ne s'adapter qu'à ce qui le mérite: au client de se connaître, de savoir ce qu'il lui faut et ce qu'il peut sans faire son bourgeois gentilhomme, de s'adresser à qui il convient et de n'intervenir qu'en tant qu'il sait. Il vient un point où l'architecte sait mieux que lui ses besoins et, patient jusque là, ne transige plus"; aussi, "la prétention... qui provoque la laideur" est-elle à combattre. "Cette revalorisation du bon sens et de l'honnêteté profonde des choses est une tâche qui relève de l'hygiène sociale" (29). Autrement dit, pour qu'il n'y ait plus rupture entre l'art et la vie, il suffirait d'éduquer les masses.

On ressent donc qu'il y a du côté de la commande de l'habitation des attentes antinomiques, dont l'unification sous un même ordre d'idées, l'emploi du mot Art aurait pour but de conjurer

... mais une fausse bipolarisation

La conception architecturale de l'habitation se réclamerait donc, à travers ses figures de rhétorique successivement énoncées, d'une

dialectique entre Art et Utilité entre liberté créatrice et assujettissement. Le premier terme indiquerait son idéal intemporel, tandis que le second traduirait sa bonne volonté d'adaptation aux exigences majeures de chaque époque. D'où l'évolution terminologique constatée en parallèle à l'évolution idéologique, qui passerait de l'hygiénisme à la productivité industrielle, avec des aphorismes architecturaux virant de la salubrité à la rationalité scientifique, pour ce qui est de leur pôle autre que l'art.

Regrouper les antagonismes de l'art sous un même vocable apparaîtrait cependant artificiel. Le terme générique d'Utilité, qui convient pour toutes les périodes, semble en fait avoir au moins deux versants. Il peut signifier que l'architecture se veut en prise sur la vie quotidienne des habitants ou sur les conditions technico-économiques de la production de l'habitat. Par exemple, ce sont ces dernières que vise le manifeste de l'UAM. Dans une série de titres de paragraphe à deux termes, il y est plaidé que l'art, moderne cela s'entend, ne s'oppose pas au "progrès", à la "machine", à la "crise économique" et à la "société" (30).

A l'inverse, la position professée à l'Ecole des Beaux-Arts, semble vouloir se rapprocher de la Vie, par des incantations sans implication réelle et destinées vraisemblablement à occulter son ignorance des conditions de production. Pour concevoir l'habitation, "tout n'est pas dit par l'ingéniosité et l'audace de sa construction, l'énumération de ses éléments de confort, le montant de ses loyers; il faut encore qu'elle soit lisiblement dédiée, il faut qu'elle soit adaptée. Adaptation psychologique, géographique, domestique..." (31).

On ressent donc qu'il y a du côté de la commande de l'habitation des attentes antinomiques, dont l'unification sous un même terme serait destinée à masquer leur difficile synthèse. Dans le même ordre d'idée, l'emploi du mot Art aurait pour but de conjurer le sentiment de perte d'identité chez l'architecte. Il est cepen-

dant des écrits d'architectes faisant apparaître que les contraintes de l'architecture ne peuvent être englobées dans un unique système. Ce dernier est alors souvent divisé en deux, comme pour souligner une dualité.

C'est ce que confirme également, à cette époque, le fameux architecte A. PROVENSAL qui publie un ouvrage intitulé L'habitation salubre et à bon marché (32). Ch. LUCAS évoque, en les attribuant aux architectes, les "progrès réalisés (...) dans l'Art, la Science et l'Economie de l'habitation à tous les degrés" (33).

A la même époque, A. de BAUDOT emploie des termes analogues, quoique moins grandiloquents, pour affirmer que "la question des habitations à bon marché destinées aux travailleurs et dont on se préoccupe avec tant de raison peut faire un grand pas dans le sens de l'économie, de l'hygiène et de l'aspect" (34).

Plus tard, la fameuse déclaration de La Sarraz, qui marque en 1928 la fondation des C.I.A.M., assigne à l'architecture une mise en phase avec son temps, basée également sur deux objectifs. Les "architectes modernes" se disent "réunis par l'intention de rechercher l'harmonisation des éléments en présence dans le monde moderne et de replacer l'architecture sur son plan véritable qui est d'ordre économique et sociologique et tout entier au service de la personne humaine".

Dans les trois citations prises en exemple, l'économie est présente. Mais l'autre terme associé varie: salubrité, science, hygiène, sociologie. La fréquence progressive de l'économie et sa reconnaissance se confirment, notamment à partir de la crise de 1929. Ainsi, L. HAUTECOEUR, après avoir sacrifié à l'antithèse habituelle ("l'architecture est à la fois un art et une science"), détaille avec minutie les différents facteurs (foncier, approvisionnement de chantier, mains-d'oeuvre, niveau technologique) qui font de l'"architecture nouvelle (...) en grande partie le résultat des

conditions économiques et sociales". Le titre de son article de fond, Les conditions économiques de l'architecture (35); indique bien le primat alors ressenti.

C'est ce que confirme également, à cette époque, le fameux article de Alexandre KLEIN, avec les quatre principes de conception de l'architecture domestique qu'il y énonce: "1° La demeure doit être économique (...) 2°... hygiénique (...) 3°... pratique (...) 4°... spacieuse" (36). De ces principes, cités intégralement dans la note, on retient la prépondérance de l'économie, non seulement de par sa place en tête de liste, mais aussi parce que cette préoccupation transparait des autres points. KLEIN conclut d'ailleurs ainsi leur présentation: "L'économie sous toutes ses formes est aujourd'hui, plus que jamais, nécessaire dans la construction et dans la vie". Dès lors, le côté "pratique" réside pour lui essentiellement dans l'économisation des pas par le rapprochement adéquat des pièces complémentaires et l'abrègement des couloirs.

Mais le "spacieux" risquait d'apparaître, alors qu'il est a priori une valeur ajoutée, contradictoire au "pratique", dans la mesure où il est fondé sur l'économie des trajets et mètres carrés. C'est pourquoi KLEIN le définit comme une qualité esthétique d'espace interne, dont la perception dépend non pas de sa taille, mais de "l'impression d'ordre et d'harmonie" donnée par le mobilier, et de la transparence de parois vitrées.

L'hygiène également, avec l'importance des équipements sanitaires et des façades d'aération et ensoleillement qu'elle implique, contredit fin de l'économie de construction (37). KLEIN n'évoque pas le problème, comme il l'avait fait, en essayant de le minimiser, pour "pratique"/"spacieux". Il reconnaît cependant cette contradiction latente dans le même texte, mais hors de l'exposé de ses quatre principes: "Pratiquement il n'est pas toujours possible de

réaliser cette union d'un minimum de surface et d'un rendement maximum au point de vue logeabilité".

Cet aveu confirme l'une des hypothèses initiales: l'antinomie entre la rentabilisation du logement et la modélisation de l'habiter, que révèlent le discours politique et institutionnel et l'analyse des dispositifs architecturaux réalisés (38), a bien été aussi identifiée dans les textes d'architecte. Un autre exemple peut être fourni, à la même époque et dans la même revue que citée ci-dessus, par un article de Roger GINSBURGER, qui concerne cette fois, la disposition de l'immeuble et de l'îlot eu égard à la question foncière. Après différentes solutions théoriques de plan-masse, sur un même terrain, avec variation de la densité de logements, de l'orientation solaire, de la taille et de l'ouverture des cours, il conclut, pour Paris, à "l'impossibilité d'arriver à dresser, à des conditions d'hygiène meilleures, le plan de l'immeuble, sans renoncer à exploiter le terrain autant que les règlements le permettent" (39). Entre ces exigences opposées, GINSBURGER, comme ses confrères, s'oriente vers "le projet idéal (...) qui doit avant tout être sain" et dénonce "les solutions, insensées du point de vue de la santé des habitants, mais raffinées au point de vue de l'exploitation économique du terrain".

Ainsi, alors que nombre d'écrits aphoristiques d'architectes opposaient l'Art (c'est-à-dire, par survalorisation, leur champ d'intervention) à un deuxième terme tout aussi emphatique et représentant globalement les exigences de la commande, on s'aperçoit que celle-ci n'est pas homogène et recèle ses propres antagonismes.

A la fin du XIX^e siècle, ces contradictions inhérentes à la commande de l'habitation de masse ne sont pas perçues par les architectes exactement dans les mêmes termes. C'est d'abord la différence de commande sociale de l'habitation, bourgeoise ou populaire, et de localisation, urbaine ou rurale, qui les fait s'inter-

roger. Par exemple, l'architecte L.LANGLOIS, après avoir souligné que l'apparition du chemin de fer a permis "aux citadins d'habiter la campagne tout en se livrant à leurs occupations ordinaires", fait remarquer que la conception architecturale s'est ainsi trouvée placée dans deux cas de figure. "On vit s'élever dans la banlieue des grandes villes, ces innombrables maisons dont quelques une sont de véritables merveilles de goût, d'élégance et de commodité. En examinant quelques unes de ces constructions, on peut ajouter que les architectes, n'ayant pas été limités dans la dépense, se sont livrés à tous les caprices de leur imagination et sont arrivés ainsi, à créer des types d'habitation dignes de l'admiration des générations futures. D'un autre côté, et presque à la même époque, les grands travaux d'assainissement et d'embellissement, exécutés dans les villes, contribuèrent aussi à faire rechercher dans la construction les conditions d'hygiène, de bien être et de commodités inconnues dans les siècles passés; on voit donc s'opérer une transformation radicale dans la construction urbaine; les anciennes mesures sombres et malsaines furent remplacées par des maisons élégantes, salubres et commodes, magasins et logements répondant à toutes les lois d'hygiène et aux besoins de la vie moderne" (40).

Ainsi la campagne se prête à la construction de belles maisons, grâce à l'aisance de leurs commanditaires bourgeois et au peu de contraintes (économiques, foncières, sanitaires, réglementaires). A l'inverse, l'habitation urbaine est avant tout une réponse à de telles contraintes et stimule le progrès technique. Pour LANGLOIS, c'est dans ce contexte que s'élabore la modernité de l'habitat dont il se fait l'apôtre: "Telle a été, depuis 40 ans, la marche du progrès dans l'habitation. Disons maintenant que ce progrès a pénétré à peu près partout et que, jusque dans la plus humble maisonnette de la campagne, on recherche les mêmes conditions d'hygiène et de commodité". En résumé, dans le cadre des nouveaux rapports établis dans la seconde moitié du siècle dernier entre ville et campagne, LANGLOIS comme d'autres architectes d'alors ressent un jeu d'opposition qui serait: ville/campagne =

insalubre/salubre et plus largement contraintes/liberté de conception, opposition qui joue à clientèle égale, c'est-à-dire celle de la bourgeoisie construisant pour se loger elle même et/ou tirer des rapports locatifs. Mais la campagne, considérée avec toutes ses catégories d'habitants, n'est pas que l'espace idyllique des villas pittoresques et doit être pénétrée par le progrès. Ville/campagne signifie donc aussi modernité et progrès/tradition, méconnaissance, retard.

Perception donc de différences de commande selon les programmes sociaux de l'habitation, qui ont pour conséquence de favoriser, dans l'architecture conçue, les oppositions stylistiques traditionnelle et moderne et la scission entre plan et façade comme nous le verrons. Mais, pour la seule habitation ouvrière, la commande révèle aussi à la fin du siècle passé sa vaine hésitation entre la maison individuelle et l'immeuble collectif. Les textes de parlementaires, de philanthropes ou de patrons d'usines seraient trop nombreux à citer (41), ainsi qu'en écho ceux des architectes prenant position pour l'un ou pour l'autre, ou cherchant à les concilier. La théorisation architecturale de cette conciliation entre tout particulièrement dans le thème traité et j'y reviendrais en détail. Retenons pour l'instant que le débat individuel/collectif constitue l'un des aspects de la contradiction que les architectes perçoivent entre les idéologies concernant l'usage de l'habitation et la rentabilisation technico-économique.

Cette dialectique ne quittera plus jusqu'à aujourd'hui la conception architecturale de l'habitation sociale. Elle sera renforcée avec la phase d'encouragement étatique de la productivité industrielle à partir des mesures du Plan COURANT en 1953. Par exemple, pour Max TOURNIER (42), il s'agit de "proposer une solution équilibrée aux deux impératifs contradictoires de l'équation qualité-prix". Cette équation, ne serait-ce déjà que dans une telle formulation empruntée aux mathématiques, traduit une certaine abstraction vis à vis des problèmes spécifiques à la conception de l'habitation, abstraction que l'on verra aussi énoncée en positif et négatif par l'opposition de la qualité à la quantité. Après la dernière

guerre, la philosophie humaniste (43) avait soulevée cette opposition dont se saisiront des architectes dénonçant globalement dans la "quantité" les problèmes liés à la production de masse, à son industrialisation et à ses délais rapides, à la surdétermination de l'économique.

Qualité/quantité apparaîtrait donc comme un avatar, caractéristique des années 1960, de la pensée architecturale dialectique, tirée entre l'aspiration à faire oeuvre artistique et le devoir de faire oeuvre utile. Mais en fait, ces deux expressions historiques d'une dualité de la conception, particulièrement marquée quand elle porte sur l'habitation, ne coïncident pas. Ce n'est qu'en raison de son annexion par le discours de l'architecte, qui s'en serait alors fait le défenseur face aux impératifs strictement technico-économiques de la production, que la qualité peut être confondue avec l'idéal de l'architecture. Un tel retour sur terre convenait en tout cas au contexte de massification rapide du logement. Mais, en réalité, la contradiction entre qualité et quantité ne concerne pas la rapport de l'oeuvre architecturale à la commande, elle est interne à celle-ci.

A toutes les époques, la commande de l'habitation sociale a en effet toujours répondu à un double enjeu. D'une part, elle est relative au mode d'habiter, quand il s'agissait d'inculquer aux masses laborieuses les vertus et pratiques hygiénistes comme les manières bourgeoises, ou quand il s'agit d'offrir sur le marché des qualités d'usage et d'image attractives, et conformes à la demande sociale. D'autre part, elle doit être compatible avec les intérêts économiques du constructeur, qu'il soit investisseur ou organisme social. Cette contradiction présente dès les débuts du logement de masse, a vu depuis sa formulation évoluer en fonction des idéologies de l'habiter et des moyens permettant de la réaliser. Le primat original de l'hygiénisme presque obsessionnel, qui a empêché la maximalisation des ratios de construction tant que l'aération en particulier ne s'effectuait que par les seules fenêtres, est passé plus largement à l'abstraction fonctionnaliste:

plus largement à l'abstraction fonctionnaliste: la notion de fonction réfère aux besoins de l'individu, non limités à l'hygiène et suffisamment généraux pour contenir l'idée de répétition qu'impliquait la technologie industrielle devenue la nouvelle idéologie dominant la production de l'habitat de 1950.

Dans la mesure où les politiques et commandes successives de l'habitation sociale n'ont pas cherché bien évidemment à exposer clairement la contradiction entre leurs deux versants, cette dernière n'est pas nécessairement reconnue par le discours architectural. Certes, dans les citations données, on a pu voir que des architectes énuméraient les différents facteurs conditionnant leur création, mais sans expliciter les antinomies pourtant ressenties, ni a fortiori en évaluer les conséquences sur le projet.

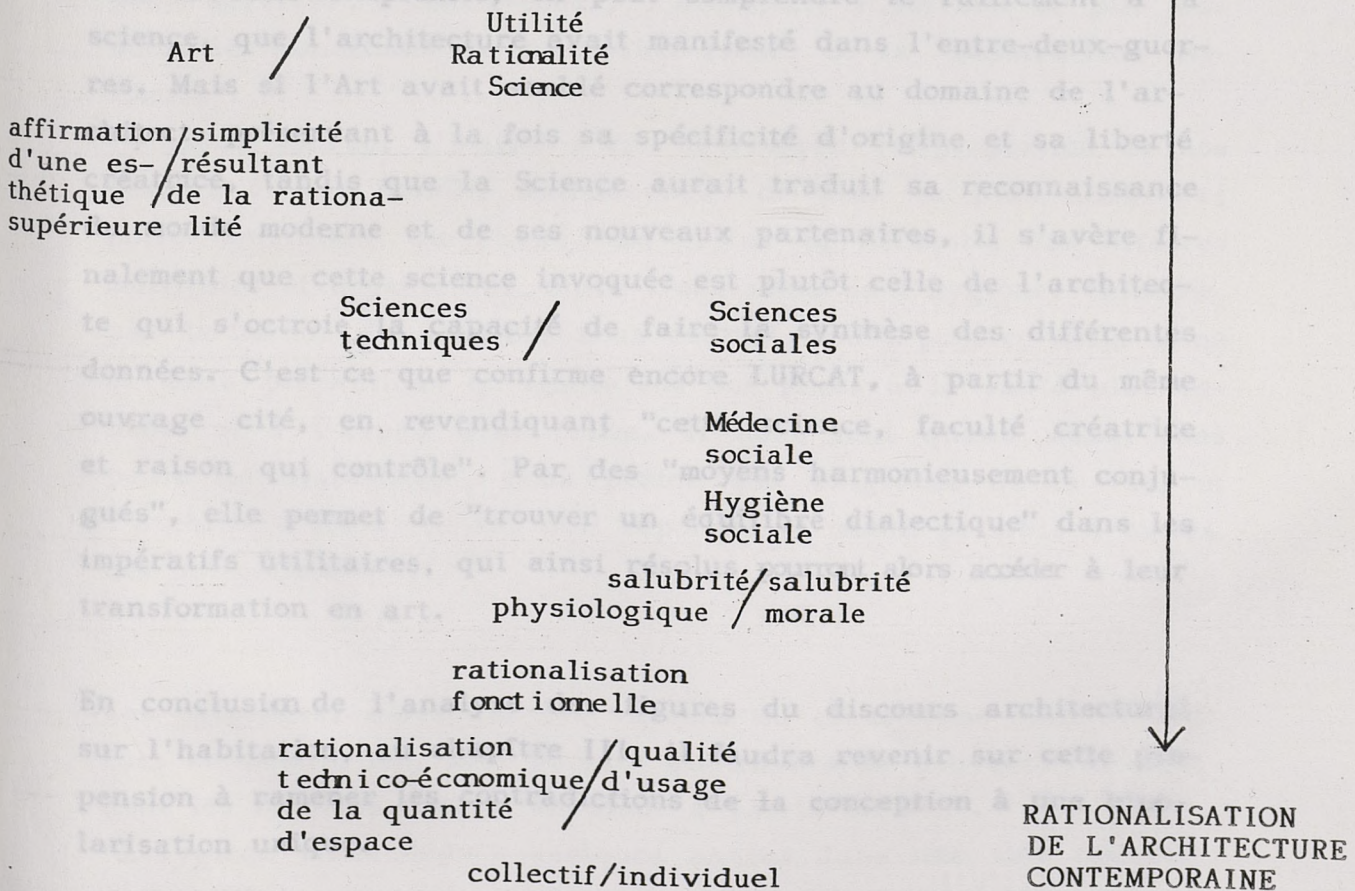
C'est peut-être A. LURCAT qui témoigne le plus clairement d'une prise de conscience des contradictions inhérentes à la commande et de son importance dans la conception architecturale. Dès 1930, au moment de ce débat, il affirme que "la maison minimum devrait être une maison rassemblant dans l'espace le plus réduit, le maximum de confort et d'hygiène, pour le minimum de loyer et de frais d'exploitation tout en étant rigoureusement calculée en fonction des besoins. Elle présente donc, suivant la notion habituelle des codes de la construction et du revenu à tirer, une opposition formelle, puisqu'elle doit offrir le plus en exigeant le moins. Elle doit offrir le maximum de confort, pour un minimum qui est la capacité de paiement de l'habitant". Jusqu'à la fin des années 1950, LURCAT ne cessera de rappeler "l'importance et la qualité relatives des multiples facteurs qui se confrontent, et peuvent même entrer en conflit au cours des processus de la création architecturale (...) s'entre pénètrent avec des réactions multiples, et selon un ordre toujours variable" (44).

Mais la plupart du temps, au cours de la première moitié du

siècle, les architectes, s'ils semblent bien connaître un conflit de conception, le transfèrent en fait à un autre plan qu'à celui de la seule commande, pour mettre leur Art, hérité du classicisme, face à une désignation de la dominante de l'époque. Or, cette désignation unique, quelle qu'elle ait pu être (Hygiène, Science ou Rationalité), doit être elle-même démultipliée à son tour en une suite de contradictions en chaîne, qu'on peut schématiser ainsi dans leur évolution:

Beauté, Solidité, Commodité-salubrité = RAISON DE L'ARCHITECTURE A L'AGE CLASSIQUE

(contradictions latentes non exacerbées)



Dans le discours architectural, toutes ces contradictions internes à la production de l'habitat tendent à disparaître derrière un seul terme les fédérant. Même LURCAT se range à cette reformulation finale dialectique globale entre art et utilité: "l'architecture à mesure qu'elle s'élève au-dessus de l'utile, devient art, mais dès que l'utile est justement exprimé par les formes, il y a possibilité, par exploitation des données et des moyens employés d'atteindre à l'art, celui-ci s'exaltant lorsque le contenu n'est pas seulement utilitaire, mais quand sa complexité comporte la nécessaire réponse à des préoccupations d'ordre esthétique, représentatif ou idéologique".

Certains manifestent une réelle inclination pour l'architecture du logement, d'autres font semblant, d'autres encore s'y résignent. Face à cette complexité, on peut comprendre le ralliement à la science, que l'architecture avait manifesté dans l'entre-deux-guerres. Mais si l'Art avait semblé correspondre au domaine de l'architecte préservant à la fois sa spécificité d'origine et sa liberté créatrice, tandis que la Science aurait traduit sa reconnaissance du monde moderne et de ses nouveaux partenaires, il s'avère finalement que cette science invoquée est plutôt celle de l'architecte qui s'octroie la capacité de faire la synthèse des différentes données. C'est ce que confirme encore LURCAT, à partir du même ouvrage cité, en revendiquant "cette science, faculté créatrice et raison qui contrôle". Par des "moyens harmonieusement conjugués", elle permet de "trouver un équilibre dialectique" dans les impératifs utilitaires, qui ainsi résolus pourront alors accéder à leur transformation en art.

En conclusion de l'analyse des figures du discours architectural sur l'habitation, au chapitre III, il faudra revenir sur cette proposition à ramener les contradictions de la conception à une bipolarisation unique.

depuis quelques années dans une voie nouvelle, et la collaboration des architectes, des ingénieurs et des médecins la fait progresser de la manière la plus rapide" (46). Si la triade des valeurs de beauté, solidité, commodité, étendue à la salubrité, concourait à l'Architecture, l'habitation économique po-

des préceptes aux exigences:
une reformulation par rapport à des acteurs

L'évolution des préceptes architecturaux du classicisme, accélérée par l'arrivée du logement de masse dans le champ d'activité des architectes, n'est pas qu'affaire de théorie. Elle traduit leur stratégie d'accès à la commande et de défense de leurs intérêts, voire existence, face à la concurrence. Elle exprime aussi la perception qu'ils ont des autres acteurs de la production de l'habitat.

Certains manifestent une réelle inclination pour l'architecture du logement, d'autres font semblant, d'autres encore s'y résignent pour survivre. A contre-cœur, l'architecte H.MAYEUX se plie aux nouvelles conditions de conception issues de la "construction utilitaire".

"A notre époque, l'utilité s'est développée en proportion de nos besoins et ces besoins sont devenus de plus en plus nombreux; notre sensibilité au chaud, au froid, la nécessité des affaires multipliés et urgente, et, enfin l'obsession de l'hygiène, enfantée par la terreur du microbe, nous contraignent à prendre mille soins et mille précautions qu'ignoraient nos pères à la santé plus robuste et à l'esprit plus calme. Il nous faut quand même, sous peine de disparaître, nous prêter aux exigences de la vie, et l'architecte consciencieux doit répondre le mieux possible à toutes ces obligations"(45).

Ces exigences, alors que les valeurs du classicisme étaient absolues et immanentes, sont perçues au travers de nouveaux acteurs, dont les rôles se mettent en place à partir du XIX^e.

"L'hygiène entre depuis quelques années dans une voie nouvelle, et la collaboration des architectes, des ingénieurs et des médecins la fait progresser de la manière la plus rapide" (46). Si la trilogie des valeurs de beauté, solidité, commodité, étendue à la salubrité, concourait à l'Architecture, l'habitation économique po-

pulaire se donne alors quant à elle, comme but suprême l'hygiène pour laquelle oeuvre l'association de trois professions, dont on remarque la correspondance avec les trois valeurs précédentes. A l'instar de ce que nous avons déjà noté à propos de celles-ci, le triumvirat architecte-ingénieur-médecin n'est pas égalitaire, ce dernier apparaissant comme le plus éminent spécialiste face aux deux autres confondus sous le terme vague de constructeur: "les recherches parallèles du médecin et du constructeur produisent en hygiène des résultats analogues à ceux obtenus dans l'art de construire par le travail en commun de l'architecte et de l'ingénieur" (47). L'art de la construction n'est exalté à l'époque, que pour les grands ouvrages; mais cette rationalité technique promue au rang d'art, gagnera aussi l'habitat au XX^e siècle.

Ainsi se profilent déjà les deux grands pôles de valeur qui régiront la conception et l'évaluation de l'habitat de masse: celui de l'"hygiène", au sens large, avec ses "médecins", là encore au sens large (48) compris jusqu'à la médecine sociale, et celui de la rationalité technique avec ses ingénieurs.

Au début du siècle, les architectes, dont la pratique s'est orientée sur le logement de masse, reconnaissant l'importance du constructeur et de l'hygiéniste, ou peuvent revendiquer d'assurer eux-mêmes leurs compétences. Ainsi, P. PLANAT affirme: "Parmi les questions qui méritent le plus sérieusement, à notre époque, les études de l'architecte à la fois constructeur et hygiéniste, en même temps que les préoccupations de l'économiste et du philanthrope, se place la question des habitations à bon marché, c'est-à-dire la nécessité inéluctable, dans une société bien organisée, d'assurer une demeure saine et convenable à tout individu et surtout à toute famille, en proportion des ressources que tous individu ou toute famille peut tirer de son travail et aussi de la part que l'un ou l'autre en peut consacrer à son logement" (49).

Même étendues à des domaines qui ne relèvent pas spécifiquement du sien, "les études de l'architecte" restent distinguées des "préoccupations de l'économiste et du philanthrope", acteurs qui renvoient aux contraintes de coût en fonction des objectifs sociaux

de la commande.

La perception de celui qui deviendra le "maître d'ouvrage", s'opère à travers ses différentes formes du moment. Aussi TUBEUF distingue-t-il dans son traité quatre catégories principales d'habitation en fonction de leur situation foncière et de leur destination: "habitations ouvrières économiques", construction d'agrément", "maison de rapport dans les villes", "hôtels particuliers" (50).

La prise en charge progressive de la politique de l'habitat par l'Etat fait évoluer la perception des acteurs, que révèle le discours architectural. Ainsi R.MALLET-STEVENS déclare, après un plaidoyer sur la tradition française de modernité et son enseignement: "le jour où ce résultat sera acquis, l'urbanisme, la maison, le foyer familial, l'usine, le bureau seront tout différents de ce qu'ils sont. Le législateur, le médecin, l'ingénieur seront normalement les collaborateurs de l'architecte: la demeure française existera" (51). Si les administrations tutélaires du logement ne sont encore vues que sous l'angle de la législation, on sait que la politique de production de masse occasionnée par le Reconstruction, provoquera une toute autre perception de l'Etat.

A l'Exposition Universelle de 1900, le rôle, tant reconnu que dévolu à la femme vis à vis de l'espace domestique, se voit confirmé par la réalisation du Palais de la Femme (archi. PONTREMOLI). Auparavant déjà, au moment où l'on parlait d'admettre les femmes à l'Ecole des Beaux-Arts, E.RIVOALEN notait: "Les femmes n'ont pas encore pensé à utiliser leur entente naturelle du confortable domestique d'une façon professionnelle. Elles se contentent d'influencer suffisamment nos clients pour nous donner du fil à retordre si nous ne savons prévoir leurs objections souvent fort justes, prévenir même leur idéal en fait de distribution. Leur concurrence ne viendra pas de sitôt s'ajouter à celle de l'ennemi né du beau — comme disent les ingénieurophobes" (52).

Les tenants des impératifs et conditions technico-économique sont assez bien identifiés par les architectes, qui savent situer les rôles des entrepreneurs, ingénieurs et commanditaires des opérations d'habitat. Par contre, il n'en est pas de même pour les spécialistes de l'usage. Le sociologue de l'habitat n'existe pas au début du siècle. Peuvent alors donner une représentation de l'habiter, outre les codifications architecturales qu'en proposent les traités, les visées civilisatrices du commanditaire de l'opération, les prescriptions des médecins-hygiénistes ou les manuels de savoir-vivre. Chaque spécialiste a sa façon et ses raisons d'envisager les pratiques domestiques, mais aucun ne fait autorité à partir du moment où on ne veut pas limiter l'usage à ses conditions d'hygiène.

C'est pourquoi, face à ce manque de compétence, plusieurs architectes ont fait remarquer autour de 1900, qu'un expert en pratiques domestiques à écouter pourrait être la femme.

A l'Exposition Universelle de 1900, le rôle, tant reconnu que dévolu à la femme vis à vis de l'espace domestique, se voit confirmé par la réalisation du Palais de la Femme (archi. PONTREMOLI). Auparavant déjà, au moment où l'on parlait d'admettre les femmes à l'Ecole des Beaux-Arts, E. RIVOALEN notait: "Les femmes n'ont pas encore pensé à utiliser leur entente naturelle du confortable domestique d'une façon professionnelle. Elles se contentent d'influencer suffisamment nos clients pour nous donner du fil à retordre si nous ne savons prévoir leurs objections souvent fort justes, prévenir même leur idéal en fait de distribution. Leur concurrence ne viendra pas de sitôt s'ajouter à celle de l'ennemi né du beau -- comme disent les ingénieurophobes" (52).

Il y a dans ce texte la reconnaissance implicite d'une certaine in-compétence de l'architecte en matière de "confortable domestique", domaine présenté comme féminin parceque relevant de la ménagère, de la maîtresse de maison, spécialiste "naturelle" de la commodité et de la tenue de l'intérieur (53). Si de plus la femme se fait architecte, elle devient alors une concurrente pour l'architecte de droit, masculin s'entend: tenant de l'usage, tandis que l'ingénieur maîtrise la construction, elle renvoie l'architecte traditionnel dans le camp où il veut bien se cantonner, tout en en ressentant de plus en plus l'insuffisance: celui du beau. La trilogie classique des valeurs fondant l'architecture se retrouve une fois encore, mais ainsi que déjà remarqué, elle se pose de plus en plus en termes d'acteurs.

Quelque vingt ans plus tard, RIVOALEN ressent toujours la même limite de compétence de l'architecte pour l'habitation: "l'architecte devrait tenir compte, attentivement, des prédilections féminines, s'il veut conquérir la réputation d'un artiste aux vues pratiques". La femme continue en effet à être présentée comme spécialiste de la distribution intérieure et aurait même une préférence pour un type de plan compact: "Si la maison au plan irrégulier (L, T ou autre) offre certains agréments extérieurs, il faut bien reconnaître, au plan rectangulaire de la "maison carrée", certaines qualités pratiques de commodité intérieure; la concentration et l'économie des surfaces de dégagements; la facilité et la promptitude du service; la simplicité de la toiture, économiquement établie et entretenue, etc.: d'où vient la préférence, presque générale, des maîtresses de maison pour ce genre de bâtiment. Les hommes, plus occupés de l'effet extérieur, pittoresque, que des commodités ménagères, se laissent séduire, d'ordinaire, par l'irrégularité d'un plan à silhouette " (54). Je reviendrais sur cette citation, à propos des figures du plan et de la division plan/aspect extérieur.

La femme elle-même a pu aussi mettre en avant ses compétences particulières pour concevoir l'espace domestique. Renée PINGRENON (architecte?) en voyait deux: l'"esprit pratique" et "le sens artistique développé de la maîtresse de maison". Pour elle, celui-là est indéniable et l'architecte devrait en tenir compte; mais celui-ci est par contre trop sujet à "la déplorable attraction des stocks de magasins" et aux modes des "maisons de tapisserie et d'ameublement". L'architecte devrait alors "orienter le goût de la Femme moderne dans le sens des formules esthétiques de l'Habitation moderne telle que la conçoit l'architecture contemporaine", et faire obstacle aux "pseudo-décorateurs" (54).

(4) BLONDEL, *Le projet d'habitation*, p. 100.

Si par suite les revues de décoration intérieures se sont largement adressées à elles, l'habitante n'a jamais existé en tant que conseillère du projet d'habitation, en dehors de la relation client-architecte dans le cas d'un programme de villa. Au contraire, dans le cadre des mouvements de défense et valorisation de la condition féminine, a été dénoncée l'idéologie qui associait espace domestique, tâches ménagères et rôle de la femme (55). Des associations de femmes architectes ont aussi existé, mais elles avaient pour but de faire valoir leur compétence égale à celle de leurs confrères masculins, et non bien sûr de faire état d'un savoir-faire particulier, entre autre pour la conception de l'architecture domestique. (*Instruction Moderne*, 5 Septembre 1903) nombreuses citations possibles autour de cette idée

Cette digression peut-être un peu anecdotique, voulait confirmer qu'aucun acteur de l'habitat ne s'est imposé aux yeux de l'architecte comme le spécialiste de l'habiter. Le sociologue, partenaire d'équipe pluridisciplinaire, est rare et l'architecte soucieux d'une prise en compte affinée de l'usage a tendance à jouer lui-même ce rôle (56).

(5) employant également dans *L'Architecture Usuelle*, revue s.d. (à partir de 1905 environ).

(9) TUBEUF (G), *Traité d'architecture théorique et pratique*, tome III, op. cit.

(10) *ibid.*

notes du chapitre II

- (1) SZAMBIEN (W), Symétrie, goût, caractère, théorie et terminologie de l'architecture à l'âge classique, 1550-1800, Paris, Picard, 1986
- (2) Terme défini par le Lexis comme "arrangement qui donne du confort. Aisance"
- (3) L'extrait de LE MUET, Manière de bien bâtir pour toutes sortes de personnes, Paris, 1681 (1623), ainsi que DAVILER, sont cités par SZAMBIEN, op. cit.
- (4) BLONDEL (F), "Cours d'architecture enseigné dans l'Académie royale d'architecture", Paris, 1675-1683, cité par CHOAY (F), Larègle et le modèle,
- (5) in SZAMBIEN, op. cit.
- (6) LE CORBUSIER, Une Maison. Un Palais, collection de l'Esprit Nouveau, G.Grès et Cie, Paris, 1926
- (7) A propos des Habitations modernes à bon marché montrées à l'Exposition de l'Habitation (Paris, 1903), E. RUMLER apprécie que "leur aspect éloigne toute idée de cité ouvrière" (La Construction Moderne, 5 Septembre 1903) nombreuses citations possibles autour de cette idée
- (8) Toute cette terminologie apparaît par exemple dans les commentaires publiés dans La Construction Moderne, dès le début de sa parution en 1885 à la première guerre mondiale, sous la signature notamment de LABOR, LUCAS, PLANAT, ou RIVOALEN, ce dernier les employant également dans L'Architecture Usuelle, revue s.d. (à partir de 1905 environ).
- (9) TUBEUF (G), Traité d'architecture théorique et pratique, tome III, op. cit.
- (10) *ibid.*

- (11) MAYEUX (H), L'architecture et la construction utilitaire, in La Construction Moderne, 27 Décembre 1902
- (12) BENOUVILLE (L), en réponse à l'article précédent, La Construction Moderne, 21 Février 1903
- (13) LUCAS (Ch), in La Construction Moderne, 27 Octobre 1900. Il s'agit du concours que le Comité des Habitations à bon marché de la Seine avait lancé en 1900 entre propriétaires et architectes de "maisons salubres et à bon marché" construites dans ce département depuis le 1er Janvier 1896
- (14) CADHILLAC (P.- E.), Comment construire la France nouvelle, in l'Illustration, Construire, 24 Mai 1941
- (15) d'après SZAMBIEN, op. cit.
- (16) CELTIBERE, Salon de 1853, I)Architecture, II)Réalisme et idéalisme, Le Mon teur des Architectes, 18° volume
- (17) ibid.
- (18) Casimir PERIER, au cours d'un éloge à E.TRELAT à l'occasion de la réouverture annuelle de l'Ecole Spéciale d'Architecture. Cité par Ch.LUCAS, La Construction Moderne, 27 octobre 1900
- (19) LUCAS (Ch), L'hygiène et l'art dans la construction, Paris, La Construction Moderne, 10 octobre 1903, souligné par lui
- (20) Amphibologie est employée ici dans le sens que lui donne la philosophie, c'est à dire une ambiguïté due à la confusion d'une idée (le sublime de l'Art dans ce cas) avec la réalité (la matérialité architecturale)
- (21) Passage, souligné par lui, d'une lettre de GUADET adressée en encouragement à la thèse du Dr. Joseph CASATI, l'Hygiène

et l'Art de la Construction, titre repris par celui de l'article de Ch.LUCAS, mentionné ci-dessus, l'extrait y est cité. La 2^e édition d'Eléments et théories de l'architecture est de 1905.

(22) LE CORBUSIER, Une Maison. Un Palais, op. cit.

(23) *ibid.*

(24) JOURDAIN (Francis), L'art et la raison, Architecture d'aujourd'hui n°7, juillet 1937, d'après une conférence tenue en Sorbonne et publiée dans les "Cahiers Rationalistes", Paris

(25) *ibid.*

(26) L'Union de Artistes Modernes, fondée en 1929, à compté parmi ses architectes, JEANNERET, LE CORBUSIER, MALLET-STEVENSON, PINGUSSON, PROUVE. Les citations sont extraites de son manifeste publié en 1934, en vue de l'Exposition Arts et Techniques de 1937. Voir l'Architecture d'aujourd'hui n°7 de 1937 et de façon plus complète, BARRE-DESPOND (A), UAM Union des Artistes Modernes, Editions du Regard, Paris, 1987

(27) LEBOUT (R), La maison et l'architecture, l'Illustration n° 5020, 98^e année, L'habitation, 20 mai 1939

(28) *ibid.*

(29) *ibid.*

(30) Voir note (26)

(31) LEBOUT (R), op. cit.

(32) PROVENSAL (H), L'habitation salubre et à bon marché, Paris, 1908

(33) LUCAS (Ch), La Construction Moderne, 20 décembre 1902

- (34) De BAUDOT (A), L'architecture et le ciment armé, Paris, Office général d'édition artistique, 1905. Cité par VIGATO (J.C.), Histoire des Architectoniques modernes France 1900-1940, rapport pour le B.R.A., déc. 1985
- (35) HAUTECOEUR (L), Les conditions économiques de l'architecture, Paris, L'architecture, vol. XLIV, n°3, 15 mars 1931
- (36) Bien qu'appliqué à la "demeure", c'est-à-dire plutôt à la villa, ce texte a une portée plus générale. Les quatre principes, publiés dans la revue L'Architecte en 1931, sont
- 1° La demeure doit être économique, c'est-à-dire que pour une valeur donnée elle doit présenter les conditions de logement les meilleures: diminution du nombre des pièces jusqu'à une limite raisonnable, diminution jusqu'à la limite également de la surface de construction; en d'autres termes simplicité la plus grande d'installation en même temps que surface utile maxima, rendement le plus élevé.
 - 2° La demeure doit être hygiénique, c'est-à-dire utiliser au mieux la lumière solaire, s'aérer parfaitement, posséder les installations hygiéniques les plus complètes: orientation symétrique des chambres à coucher et des pièces de réception; emplacement du groupe chambres autant que possible à l'est, du groupe réception à l'ouest, lorsque la maison se trouve sur une rue nord-sud; emplacement des deux groupes au sud dans le cas d'une rue est-ouest; dimension et emplacement des fenêtres; emploi aussi large que possible des portes vitrées et même, le cas échéant de parois vitrées: on prendra soin aussi d'éviter que les chambres nesoient obscurcies par un avant-corps ou un porche; enfin installation d'une salle de bains dans chaque appartement, ou au moins de douches, et séparation des bains et des w.c.
 - 3° La demeure doit être pratique, c'est-à-dire faciliter la vie des usagers par la disposition de ses pièces, économiser leur temps et leurs forces: distinguer nettement le groupe chambres et le groupe réception; séparer les chambres des parents de celles des enfants par une pièce intermédiaire, un débarras par exemple, installer la salle de bains dans le groupe chambres; cuisiner le plus près possible du groupe réception, avec un dispositif de passe-plats; accès au balcon par une pièce autre qu'une chambre à coucher; faire en sorte que les chambres ne se commandent pas; calculer la dimension des pièces, celle des portes et fenêtres ainsi que leur emplacement de telle manière que la place des meubles et les espaces libres soient combinés de façon commode.
 - 4° La demeure doit être aussi spacieuse qu'il est possible, c'est-à-dire que, tout petite qu'elle soit, elle doit être facile à tenir en ordre: distinction en même temps que liaison des pièces par emploi du verre et des portes à glissière; forme et répartition des baies; disposition des meubles

et des groupes de meubles qui évite les entassements et les ombres portées; emploi des placards dans le groupe chambres aussi bien que dans le groupe réception; forme, matière et couleur des meubles en harmonie avec celles des pièces."

- (37) Voir MOLEY (C), la formation de l'immeuble en banlieue, op. cit.
- (38) *ibid*, en ce qui concerne les dispositifs architecturaux
- (39) GINSBURGER (R), pourquoi ne peut-on construire de quartiers d'habitation sains à Paris, Paris, L'Architecte, Mars 1931
- (40) LANGLOIS (L), Nouvelles maison de rapport pour la ville et la campagne, sans date (vers 1880, l'auteur a publié en 1891 Nouvelles habitations rurales et constructions agricoles)
Il s'agit d'un recueil d'exemples théoriques conçus par lui
- (41) Voir par exemple GUERRAND (R-H), Les origines du logement social en France, Paris, les Editions Ouvrières, 1966
- (42) In Techniques et Architecture n° 2 28° série, à propos du concours des PPL, 1966
- (43) GUENON (R), Le regne de la quantité et le signe des temps, Paris, Gallimard, 1945
- (44) LURCAT (A), Oeuvres récentes, I, Paris, Vincent et Fréal, 1961, avec en annexe des extraits de conférences cités.
- (45) MAYEUX (H), L'architecture et la construction utilitaire, op. cit.
- (46) BORNE (L), L'hygiène à l'Exposition Universelle de 1889, in La Construction Moderne, 4 Janvier 1890
- (47) *ibid*.

- (48) sur ce thème, voir MURARD (L) et ZYBERMANN (P), Recherches sur le mouvement hygiéniste en France (1875-1939), Paris, S.R.A., Juin 1986
- (49) PLANAT (P), Encyclopédie de l'Architecture et de la Construction, article "Habitation à bon marché", Paris, s.d.
- (50) TUBEUF (G), op. cit.
- (51) MALLET-STEVENS (R), Architecture moderne, Architecture d'Aujourd'hui VIII, Paris, novembre 1932
- (52) RIVOALEN (E), Les femmes à l'Ecole des Beaux-Arts, in La Construction Moderne, 27 Septembre 1890. Souligné par moi. Bien entendu cet article a déclanché un courrier de lecteurs et de lectrices. Voir la réponse de l'une d'elles publiée le 22 novembre 1890 (rôles des femmes dans l'architecture). Femme d'ingénieur comme nous l'apprend une autre lettre d'elle publiée dans la même revue le 18 Juin 1892, elle est d'autant plus sensible à l'idée d'une double concurrence avec les architectes.
- (53) RIVOALEN (E), L'architecture usuelle, liv. 107, op.cit.
- (54) PINGRENON (R), La femme moderne et l'habitation moderne, La Construction Moderne, 31 Octobre 1903
- (55) Voir notamment les recherches récentes présentées à l'occasion du colloque Femmes et Habitat, Paris, 24 avril 1979, Plan-Construction
- (56) Voir CELESTE (P), ELEB-VIDAL (M), MOLEY (C), PRELORENZO (C), op. cit.

du discours binaire et ternaire

analyse du discours architectural associé à la conception de l'habitation, sur la période 1880-1930 environ, a fait ressortir sa propension aux figures rhétoriques. Le discours architectural, si l'on veut, serait la manifestation d'une ambition théorique qui se traduit d'une intention de proposer un modèle de la part de l'architecte, publiant son texte. À l'instar de ce qui peut en effet être observé dans la présentation argumentative de l'habitation à venir, le discours architectural procède beaucoup moins par l'analyse de style. Par exemple, à propos d'un pavillon pour les années 1920, ses architectes ne prétendent pas avoir fait un "essai de réunir (...) toutes les qualités d'une habitation moderne: hygiène, confort, économie, pratique et économique du plan et bon marché qui ne soit en même temps une façon ni à l'esthétique, ni à la solidité de construction".

III

PERSPECTIVES

POUR

L'ANALYSE ARCHITECTURALE

Effectivement rassemblées dans ce texte toutes les vertus alors recherchées. Elles sont énumérées en une liste, où l'on remarque qu'une suite d'exigences de l'époque est confrontée à deux préceptes stables du classicisme, mais sans figure rhétorique nette. En corollaire, le projet montré dans la revue, ne fait apparaître aucune figure de plan et de façade particulièrement remarquable par des volontés de composition et de géométrie.

Par contre, chez les architectes plus réputés ou se voulant tels, on remarque dans leurs écrits un emploi plutôt systématique de figures discursives. Révélatrices d'ambition conceptuelle, elles trouveraient une correspondance dans la construction architecturale proprement dite, comme j'essayerai de le démontrer. Deux procédés rhétoriques ont été observés dans le discours architectural: les figures binaires et les figures ternaires.

L'utilisation des premières signifie que l'architecte met en avant la situation conflictuelle dans laquelle il se sent pour projeter. L'irruption du logement économique de masse dans le champ de

l'écho de la rhétorique binaire et ternaire

L'analyse du discours architectural associé à la conception de l'habitation, sur la période 1880-1940 environ, a fait ressortir sa propension aux figures rhétoriques. Le recours à de telles figures serait la marque d'une ambition théoricienne ou au moins d'une intention de portée générale de la part de l'architecte publiant son texte. A contrario, on peut en effet constater que la présentation argumentée de projets d'habitation avoués modestes, procède beaucoup moins aux effets de style. Par exemple, à propos d'un pavillon pour revenus plutôt moyens, ses architectes ne prétendent pas avoir fait autre chose qu'"essayé de réunir (...) toutes les qualités qu'ils peuvent désirer dans une petite maison moderne: hygiène, confort, distribution pratique et économique du plan et bon marché qui ne nuit en aucune façon ni à l'esthétique, ni à la solidité de construction" (1). On trouve effectivement rassemblées dans ce texte toutes les vertus alors recherchées. Elles sont énumérées en une liste, où l'on remarque qu'une suite d'exigences de l'époque est confrontée à deux préceptes stables du classicisme, mais sans figure rhétorique nette. En corollaire, le projet montré dans la revue, ne fait apparaître aucune figure de plan et de façade particulièrement remarquable par des volontés de composition et de géométrie.

Par contre, chez les architectes plus réputés ou se voulant tels, on remarque dans leurs écrits un emploi plutôt systématique de figures discursives. Révélatrices d'ambition conceptuelle, elles trouveraient une correspondance dans la conception architecturale proprement dite, comme j'essayerai de le démontrer. Deux procédés rhétoriques ont été rencontrés en particulier: les figures binaires et les figures ternaires.

L'utilisation des premières signifie que l'architecte met en avant la situation conflictuelle dans laquelle il se sent pour projeter. L'irruption du logement économique de masse dans le champ de

l'architecture accélère la crise de l'architecture identifiée à l'académisme des Beaux-Arts. Cette crise apparaît dramatisée dans le discours, avec l'emploi des figures binaires. L'architecte s'y montre écartelé entre deux aspirations nobles: défenseur de l'Art mis en péril par les excès prosaïques de l'utilitarisme, apôtre d'une mission sociale et progressiste. Pris dans une sorte de dialectique manichéiste, un même architecte peut pencher alternativement d'un côté ou de l'autre (voir par exemple les écrits de LE CORBUSIER) ou, mieux revendiquer la capacité de résoudre par son savoir-faire cette contradiction majeure. L'exacerbation de celle-ci, fréquente dans le discours architectural jusqu'à la fin de la première moitié du siècle présent, s'estompe avec le déclin du mot Art, auquel il devenait difficile d'en appeler au moment de la production massive du logement d'après-guerre. Mais l'impression de dualité continuera à nourrir la pensée architecturale en termes d'esthétique/confort, puis qualité/quantité dans le vocabulaire lié à la conception d'opérations, ou bien de "formalisme/réalisme" (2), dans les débats critiques et théoriques.

Les figures ternaires du discours architectural consacré à l'habitation révèlent, quant à elles, d'abord la rémanence du formalisme des préceptes classiques. Certes, ceux-ci avaient progressé en nombre et s'étaient vus réinterprétés et diversifiés selon les différentes catégories d'habitation; certes des formulations duales avaient tendu à amalgamer et masquer sous un seul deuxième terme opposé à l'Art, toutes les complexités et contradictions impliquées par les fonctions concrètes de l'architecture domestique. Mais, il n'empêche, on a vu se maintenir aussi dans le discours, les devises trinômes, avec évolution de chacun des termes originaux. Commodité et Solidité ont muté conjointement, confondues en une, gardées à deux ou démultipliées, mais toujours relatées aux données nouvelles de la production de l'habitat. Beauté a évolué de façon autonome en ayant pour substituts "art", "agrément extérieur", "aspect", "esthétique", puis "forme". Il ressort des écrits que les termes sont utilisés très souvent de façon métonymique. Mais, alors que la Beauté indiquait la finalité suprême de l'Architecture en transcendant ses deux valeurs liées aux qua-

de l'Architecture en transcendant ses deux valeurs liées aux qualités matérielles, le terme contemporain de Forme tend à représenter globalement le champ de compétence spécifique de l'architecte, face à deux autres domaines associés chacun à leurs acteurs.

A cet égard, la devise fréquemment rencontrée dans les écrits des années 1960-à savoir Forme, Fonction, Structure- est particulièrement intéressante. Elle confirme une certaine tradition de trilogie architecturale puisqu'on peut lui faire correspondre terme à terme les trois principes vitruviens, avec seulement une différence d'ordre (placée en premier, Forme n'est plus le "terme final", aux deux sens, à moins qu'elle indique ainsi son caractère prioritaire). Ensuite, cette terminologie récente exclut les jugements de valeur pour une dénotation des caractères architecturaux, plus neutre et plus adaptée à la fois au contexte. Forme est l'édulcoration d'un Art devenu synonyme de désuet, car avéré inapproprié aux attentes du monde industriel. Fonction et Structure semblent appartenir au même vocabulaire du machinisme moderne, mais sont néanmoins à distinguer. Le premier renvoie à la nouvelle idéologie dominante, le fonctionnalisme, qui s'est substitué à l'ancien hygiénisme (3), et le second, au delà de la désignation des techniques constructives porteuses, fait écho au puissant appareil de production alors mis en place par l'Etat. Fonction et Structure révèlent ainsi une perception nouvelle des deux versants déjà mentionnés du programme de l'habitation, à savoir le social et le technico-économique: auparavant attaché à des dispositifs concrets de l'immeuble et à des acteurs (le médecin ou hygiéniste, le client, l'ingénieur, l'entrepreneur), ils sont réenglobés, par la théorie comme par la pratique architecturale, plus en amont au plan général de la commande institutionnelle et des politiques d'habitat.

En prenant de plus en plus en compte, à partir du XIX^e siècle, les données de la commande de l'habitation, le discours architectural aurait dû a priori quitter les devises idéalistes

issues de l'âge classique, pour se concrétiser. Or paradoxalement, après la phase polarisée sur la résolution pratique de l'hygiène, la pensée architecturale, avec son extension à l'ensemble des données de production de l'habitat, est devenue abstraite. Mais c'est parce qu'elle reflète en fait l'abstraction progressive de la commande, jusqu'à son étatisation. Le recours au terme de Science dans le discours architectural du milieu du siècle confirme la perception de cette abstraction montante, déjà engagée par la disparition de l'habitant, en tant qu'individu et sujet de l'habitation, et accélérée par le développement de la planification tant urbanistique que technologique.

La tendance à la bipolarisation des buts que s'assigne l'architecture, sous l'influence des nouveaux programmes et en particulier du logement de masse, peut être vue comme une évolution de la devise triple du classicisme issu de VITRUVÉ, progressivement amendée par confrontation aux réalités idéologiques et techniques de la production. Cette évolution ne fait cependant pas disparaître les figures ternaires du discours. Replacés dans le contexte de commande et de réalisation de l'habitation sociale, les préceptes classiques sont d'abord transposés en terme de rôle d'acteurs: hygiéniste-médecin social, ingénieur, architecte; ou lorsque celui-ci se met à part, dans le discours, remplacement par l'économiste ou le législateur, pour arriver actuellement à administration/maître d'ouvrage/B.E.T. et entreprise. Dans les valeurs imparties à l'architecture, la propension à la formulation trilogique se maintient aussi, avec l'énoncé des principes de Forme, Fonction et Structure, rappelés précédemment, et plus récemment la définition typologique de l'habitat, ramenés à trois critères: formel, social, technique (4).

Des traditions philosophico-religieuses avaient été rapprochées des modes de pensée et figures binaires; on pouvait faire de même avec les formules ternaires qui ne sont pas sans rappeler le trichisme platonicien de l'intelligence, du cœur et des besoins physiques,

ou encore la triade de PLOTIN (l'Un, l'Intelligence, l'Ame). La référence à la chrétienté fait aussi penser que l'architecture tient à se doter de sa sainte trinité. On pourrait également avancer l'hypothèse d'une certaine analogie entre les trois fonctions d'une société, telles que proposées dans la République de PLATON, ou par DUMEZIL ou encore par DUBY pour le Moyen-Âge, et celles de l'architecture: il est peut-être néanmoins osé de voir dans la Beauté, la Solidité et l'Utilité comme un écho des fonctions des prêtres (qui guident vers un idéal), des guerriers (qui assurent la force) et des producteurs.

Quoiqu'il en soit, constatons une certaine coexistence, dans le discours architectural, des figures binaires et ternaires. Les premières étaient employées avec un propos plutôt dramaturgique et incantatoire: l'Architecture éternelle, régie et transcendée par un esprit d'essence artistique, s'est trouvé du fait essentiellement de l'irruption du logement de masse dans la commande, livrée à ses contingences et déterminismes. C'est, dirait-on, la bannière et la croix, grandeur et servitudes, splendeur et misère de l'architecte du début de siècle. Ebranlé alors dans son rôle traditionnel et porté à la dérélition, il exacerbe dans son discours les incompatibilités entre l'art et les nécessités utilitaires pour mieux valoriser son aptitude particulière à les reconcilier. Cette attitude tend à disparaître après la dernière guerre, dont le contexte d'urgence et de productivité rend dérisoire d'en appeler à l'Art.

Les figures ternaires du discours à l'inverse correspondraient plutôt à une volonté d'aplatissement des contradictions de l'architecture et/ou de sa commande. Leur emploi est généralement associé à une notion d'harmonie, d'équilibre ou de synthèse des multiples questions, que l'architecte prétend réaliser. L'idée d'équilibre est déjà suggérée par l'utilisation de trois termes, l'un pouvant être au centre des deux autres.

Avoir limité les écrits d'architectes, pour en dégager les concepts de l'habitation, aux seules figures rhétoriques de leurs aphorismes et postulats, en excluant tout de qui n'était que descriptions et commentaires redondants des programmes qui leurs étaient donnés, laisse finalement l'impression d'une grande généralité de leur discours. Sorte de miroir des données idéologiques et techniques d'une époque et de leur évolution, ce discours ne fait émerger, en guise de spécificité architecturale, qu'une injonction (antidotique) à l'art et une velléité de synthèse. Il se confirme qu'on ne peut s'en remettre aux seuls textes pour authentifier des concepts architecturaux et qu'il faut les confronter aux dessins, en termes de figures, selon la méthode proposée ici.

Les figures binaires et ternaires du discours semblent en effet trouver un écho dans la géométrie du projet. L'architecture classique y avait recours. Le tracé de ses façades suivait la dualité de la symétrie et les tripartitions verticale et horizontale, avec dans ce dernier cas prédominance de la partie centrale. Les plans étaient aussi composés à partir de figures centrées et/ou d'une bipartition latérale ou transversale. Plans et façades étaient dans une dialectique de correspondance/autonomie. L'héritage classique, dont procède la pensée architecturale moderne sans rupture aussi forte qu'elle veut bien le proclamer, comporte ainsi, sous l'angle retenu, ici, des figures rhétoriques du discours et des figures géométriques de la composition. Sans démontrer les liens qu'elle avaient entre elles dans la théorie architecturale de l'âge classique, pour ne pas sortir du champ de ce travail, il va s'agir dans le tome suivant d'étudier leurs interférences dans la conceptualisation-conception architecturale de l'habitation sociale, en étudiant alors la géométrie de projet (soit théoriques, soit réalisées) en relation avec l'analyse faite sur les discours.

notes du chapitre III

- (1) FENZY (F.) et CARREAU (A.), Une maison confortable dans la banlieue parisienne, Ma Petite Maison n°26, 20è année, Paris, Avril 1923.
- (2) Ce titre est celui d'Architecture d'Aujourd'hui n°19, Paris, Avril 1977.
- (3) voir MOLEY (C.), La formation de l'immeuble de banlieue, op. cit., p. 283
- (4) voir par exemple l'article de DEVILLERS (C.), op.cit.

(1) LE MOYEN AGE (T.) de CARREAU (A.), une maison contable de la Petite Maison n°20, 205 année.

(2) Ce titre est celui d'Architecture d'aujourd'hui n°19, Paris, Avril 1977.

(3) voir MOEY (C.), La formation de l'immeuble de banlieue, op. cit., p. 283

(4) voir par exemple l'article de DEVILLERS (C.), op. cit.